

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**L'Angleterre pressante et la France hésitante.  
Rappel de négociations anciennes.  
Georges II attend l'heure du plébiscite.  
M. Van Zeeland rassure l'opinion belge.**

Le comité des sanctions contre l'Italie a abordé hier la question de l'interdiction des fournitures industrielles et celle du refus des marchandises italiennes. Il a différé l'étude de ce second point, décidant de résoudre d'abord le premier.

M. Laval ayant eu à Paris de longues entrevues avec l'ambassadeur d'Italie et celui de Grande-Bretagne, on a fait la supposition qu'il y avait un plan d'accommodement en train. Mais, de Londres et de Rome, sont arrivés des démentis qui montrent qu'on n'est prêt aux concessions ni d'un côté ni de l'autre. Londres fait savoir qu'il n'a pas été question d'une transaction et Rome « que l'Italie n'a pas de propositions à faire ». En effet, M. Mussolini attend toujours que le gouvernement britannique daigne répondre à ses avances du 4 octobre.

Sir Austen Chamberlain a tenu au représentant d'un journal français des propos qui témoignent d'une certaine irritation contre l'attitude hésitante de la France. « Nous sommes étonnés et, pourquoi ne pas le dire ? choqués, a déclaré l'homme d'Etat anglais, par l'hésitation apparente et les soucis égoïstes qui semblent caractériser la conduite française dans cette affaire. »

Le journaliste français voulait savoir si le pacte de Locarno tenait toujours, maintenant que l'Allemagne est sortie de la Société des nations. Sir Austen Chamberlain a répondu que la solidité du pacte de Locarno dépendait de celle du pacte de Genève et que, si celui-ci était renié par les nations qui l'ont signé, l'Angleterre se regarderait comme déliée des engagements pris à Locarno.

Les perplexités de M. Laval redoublent à mesure que la nécessité de sanctions plus rigoureuses contre l'Italie acquiert plus de probabilité. Des optimistes se flattent que l'Italie, peu gênée par des pénalités en grande partie inefficaces, pourra continuer la guerre, avec la placide tolérance de la Société des nations. Il ne faut pas se bercer d'une illusion semblable. Le cabinet de Londres veut que la guerre cesse et on peut être sûr qu'il est résolu à prendre tous les moyens pour cela.

M. Laval se verra donc placé dans des situations de plus en plus difficiles, étant donnée son anxieuse préoccupation de ménager l'Italie. La division des esprits à l'intérieur de la France n'est pas pour lui faciliter son rôle de médiateur. Les uns le poussent à se solidariser étroitement avec l'Angleterre; les autres l'adjurent avec véhémence, et même avec menaces, de se garder de rien entreprendre contre l'Italie.

Ces attitudes passionnées sont dictées essentiellement par les sentiments de sympathie ou de détestation à l'égard du fascisme. La considération du prestige de la Société des nations et des intérêts de la sécurité française passe à l'arrière-plan pour les amis du régime fasciste, tandis que ses adversaires sont heureux que M. Mussolini leur ait donné l'occasion d'invoquer contre lui leur souci de la sécurité générale.

Dans le *Figaro*, M. Morton Fullerton trouve dans deux dictons anglais la clef de l'affaire éthiopienne. L'un est : « Celui qui remet au lendemain, qu'il ne s'étonne pas s'il n'y a plus de lendemain ! » L'autre est : « Saisir le temps par son cheveu. »

C'est parce que, depuis l'an I du régime fasciste, l'Angleterre et la France ont remis au lendemain toute considération des propositions de Rome relatives à l'équilibre de la Méditerranée, que M. Mussolini a voulu mettre fin à tant d'hésitations. Il a « saisi le temps par son cheveu ». Derrière le geste de M. Mussolini, il y a douze ans de déceptions pour la politique italienne, en ce qui concerne les négociations de Rome avec Londres et Paris.

C'est un chapitre d'histoire peu connu du public.

Il y a plus de onze ans — le 8 juin 1924 — a paru, dans le *New-York Times*, sous la signature de M. Littlefield, un article qui résumait quelques-unes des intentions de M. Mussolini, au commencement du régime.

M. Littlefield exposait dans cet article que M. Mussolini voulait convoquer les puissances méditerranéennes à une conférence : « L'objet de la conférence, écrivait-il, sera de conclure un accord réciproque qui proportionnera, pour chacune de ces puissances, ses intérêts méditerranéens à leurs projets individuels de défense nationale. Il s'agira de mettre fin à l'état de choses actuel, où l'initiative individuelle nationale et l'entente entre deux puissances se sont développées aux dépens des autres et au danger de toutes. »

« Si Mussolini s'est décidé à convoquer cette conférence, c'est à cause de plusieurs faits inquiétants et tout récents : l'échec de l'Italie dans son désir de participer à la conférence de Tanger, malgré la promesse d'appui espagnol; les notes persistantes émanant d'Angora au sujet des intentions italiennes dans le Dodécane; l'isolement de l'Italie, l'automne dernier, au moment de l'affaire Janina-Corfo et les risques qu'elle court d'être obligée d'intervenir en Albanie, dans le cas où la Serbie ou la Grèce s'y trouvent engagées; les réclamations chroniques des colons italiens de la Tunisie et de Malte; le désir de l'Italie de pouvoir développer sa puissance coloniale en Afrique du nord, ainsi que d'exploiter le Dodécane et ses concessions turques, sans soulever la jalousie de ses voisins et la méfiance des chancelleries de l'Europe occidentale; enfin, les nouveaux projets naval et aérien qui pourraient être sérieusement réduits si les droits de l'Italie dans la Méditerranée étaient vraiment bien compris des puissances qui possèdent, elles également, des intérêts dans cette mer. »

Et M. Littlefield analysait — se fondant sur une documentation fournie — les données du problème de l'expansion italienne du côté de l'Ethiopie et dans le Dodécane, et les possibilités du succès du plan échafaudé par M. Mussolini pour régler l'avenir de la Méditerranée. Mais la conférence n'eut pas lieu. L'Angleterre n'en voulut pas, et la France suivit l'Angleterre.

Dès la révolution avortée de Vénizelos, en mars dernier, la question s'est posée en Grèce, de la restauration de la monarchie. M. Tsaldaris, chef du ministère, a eu le tort de ne vouloir procéder qu'à lentes étapes à ce changement de régime. Cette sagesse n'était pas dans le tempérament des Grecs, portés depuis toujours aux évolutions rapides, sinon aux révolutions.

Le roi Georges II, qui vit en Angleterre, voit arriver chez lui son frère et des conseillers qui doivent discuter de la question de son retour.

On sait d'avance ce qu'il va leur répondre : « Le plébiscite en faveur de la monarchie aura lieu le 3 novembre. Je ne bougerai pas d'ici avant de connaître les résultats de cette consultation. »

Il importe, en effet, au roi, de pouvoir analyser à loisir les caractères régionaux de cette manifestation et de pouvoir constater qu'elle a eu une ampleur suffisante, avant d'aller s'asseoir sur un trône qui chancelerait de nouveau après quelque temps.

On sait que le bruit court, en Belgique, d'une nouvelle dévaluation de la monnaie; un ancien ministre s'en est même fait l'écho.

M. Van Zeeland, chef du ministère, vient de démentir qu'il soit question d'une opération de ce genre. Il dit que ce bruit est tout à fait

fantaisiste et ne correspond à aucune réalité. Il ajoute que la situation économique et financière s'est améliorée et que ceux qui prétendent le contraire n'agissent pas avec droiture de conscience.

On a dit également que le gouvernement belge préparait une réforme agraire qui limiterait le droit de propriété. C'est, pour certains esprits, une tactique sociale de prêter au gouvernement ce qu'ils souhaitent voir survenir. M. Van Zeeland n'a jamais formé pareil projet. S'il le nie, on peut l'en croire, car son haut caractère ne s'accommode pas de procédés retors.

### LA SUISSE ET LES SANCTIONS

On nous écrit de Berne :

L'opinion publique suisse suit avec un intérêt passionné le développement de la situation internationale qui, suivant les circonstances, pourrait avoir de graves répercussions sur la politique extérieure de la Confédération.

Il y a quinze ans à peine, une aventure coloniale ou une guerre éclatant sur un autre continent n'auraient pas donné le moindre souci à notre gouvernement. Il aurait pu se cantonner dans notre neutralité traditionnelle, sans que personne pût lui en faire reproche. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. En dépit de la déclaration de Londres et de la réaffirmation solennelle de son principe, la neutralité n'est plus la seule doctrine à laquelle le Conseil fédéral puisse avoir recours pour se guider dans le labyrinthe des affaires étrangères.

La Suisse, en accédant à la Société des nations, a pris des engagements très précis qui, sans être nettement incompatibles avec sa politique traditionnelle, lui imposent des devoirs nouveaux. Le conflit abyssin met notre pays en face de ses devoirs. C'est là une tâche des plus délicates et on ne s'étonnera pas que, séance après séance, le Conseil fédéral consacre de longues heures à son examen et qu'il soit forcé, au moment où le peuple suisse s'appête à se choisir de nouveaux représentants et à déterminer pour quatre ans l'orientation de notre politique intérieure, de renvoyer à plus tard d'autres tâches dont il ne méconnaît toutefois pas l'urgence.

Il ne s'est trouvé personne — à part quelques têtes chaudes qui sont plus préoccupées d'abattre le fascisme que de contribuer à une œuvre de justice internationale — pour ne pas approuver les instructions que le Conseil fédéral a données à ses délégués à Genève. Il est vrai qu'on n'en connaît pas le détail. Mais M. Motta en a révélé l'essentiel dans son récent discours devant l'Assemblée de la Société des nations, où il a très exactement défini notre position et notre désir de rester fidèle au Pacte, tout en n'abandonnant pas la voie de la neutralité qui, en même temps qu'elle a assuré notre indépendance, a le grand mérite d'avoir toujours représenté un élément de paix en Europe.

C'était dire que, parmi les sanctions qui seraient proposées par les instances genevoises, nous serions forcés de choisir, en ce sens que la Confédération peut s'associer à celles qui ont pour effet de mettre fin dans les plus courts délais à un conflit sanglant, mais qu'elle ne saurait prêter la main à celles qui — s'inspirant du principe de l'article 16 selon lequel un membre de la Société des nations en rupture de Pacte se trouve automatiquement en état de guerre avec tous les autres sociétaires — ont pour but de favoriser un des belligérants au détriment de l'autre.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, il y a loin de la théorie à la pratique et, si le Conseil fédéral a pu sans difficultés souligner la nécessité pour la Confédération de concilier des exigences de nature diverse sinon contradictoires, il se trouve aujourd'hui devant un problème dont la solution exige autant de doigté que de fermeté. Il faut qu'aucune des sanctions à laquelle il s'associera ne puisse être interprétée comme un acte d'hostilité incompatible avec la neutralité. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas qu'il multiplie les échanges de vues, qu'il rappelle périodiquement ceux de ses membres qui sont actuellement en vacances et que M. Motta — qui ne veut pas abandonner à des experts sans responsabilités le soin de défendre notre thèse à Genève — tienne à s'imposer le surcroît de fatigue que représentent pour lui ses incessants déplacements de Genève à Berne.

Il est, en effet, de toute utilité que le Conseil fédéral soit absolument unanime en cette affaire et que le chef du Département politique puisse parler à Genève avec toute l'autorité que lui confère une mission nettement définie par

le gouvernement tout entier. Ceci d'autant plus qu'il serait, dans les circonstances actuelles, assez difficile de recourir à l'avis du parlement qui est virtuellement dissous. Un débat au Conseil national, à la veille des élections, manquerait, certes, de sérénité. Et, pendant tout le mois de novembre — le nouveau parlement n'entrant en fonctions qu'au début de décembre — le pouvoir législatif actuel manquerait d'autorité pour prendre des décisions d'une exceptionnelle gravité, en ce sens qu'il compterait dans son sein de trop nombreux démissionnaires ou députés qui ne se seraient pas vu renouveler la confiance de leurs électeurs.

D'ailleurs, on ne paraît pas croire en haut lieu qu'il sera nécessaire de convoquer les Chambres en session extraordinaire. Il n'est pas de domaine où la Constitution confère au Conseil fédéral des attributions plus étendues qu'en matière de politique extérieure. On peut donc penser qu'il prendra ses responsabilités et que, en tout état de cause, il rendra compte de sa mission dès l'ouverture de la prochaine législature.

Encore n'est-on pas assuré que le Conseil fédéral aura des décisions à prendre avant quelques semaines. Jusqu'ici, la commission de coordination de l'Assemblée s'est prononcée sur la question de l'exportation des armes. Elle peut être résolue sans difficultés par la Confédération, qui se doit, en ce domaine, d'accorder un traitement d'une égalité parfaite aux deux belligérants. C'est dire que l'interdiction d'exporter des armes, munitions et matériel de guerre sera maintenue à l'égard de l'Italie comme de l'Ethiopie.

Quant aux sanctions financières — au sujet desquelles des décisions ont déjà été prises à Genève — et aux sanctions économiques, on n'estime pas que le Conseil fédéral sera appelé à se déterminer avant quelques semaines tout au moins. Les textes adoptés par les experts genevois sont certes rigides. Mais il convient d'attendre dans quelle mesure les gouvernements s'y rallieront, quelles réserves ils formuleront et jusqu'à quel point on pourra les mettre en vigueur. Sans doute les commissions internationales ont-elles travaillé avec une célérité qu'on ne leur connaissait point. Mais, sur la base de leurs rapports, des conversations diplomatiques vont s'engager dont on ne connaîtra le terme ni demain ni après-demain.

Le temps dont il dispose ne délie certes pas notre gouvernement de son devoir de diligence. Il le consacrerait à d'utiles études, de manière à pouvoir faire face à toute éventualité. Mais on ne s'étonnera pas qu'il souhaite unanimement que ce délai soit utilement employé par ceux — et n'est-ce pas tout le monde et l'Italie la première ? — qui ont intérêt à une conciliation équitable. M. Motta y a fait allusion au terme de son discours de Genève. Cette conciliation serait préférable, pour chacun en particulier et pour la paix du monde en général, à la mise en œuvre de sanctions qui peuvent constituer bientôt autant de risques de guerre.

### NOUVELLES DIVERSES

Un accord provisoire est intervenu entre le gouvernement britannique et le syndicat des transports pour le rétablissement complet des salaires des dockers, réduits en 1931 et partiellement relevés en 1934.

M. Dern, secrétaire d'Etat américain à la guerre, a été reçu en audience par l'empereur du Japon.

Un arrêté du Conseil des ministres grecs annule la nomination de 63 professeurs de l'Université, effectuée en mai dernier par le cabinet précédent.

L'armée grecque prêterait serment au nouveau régime, le 26 octobre.

Le ministère des affaires étrangères de Roumanie dément qu'il y ait entre la Roumanie et les Soviets une négociation concernant le passage des armées soviétiques sur le territoire roumain.

A la suite de la réintroduction du service militaire obligatoire en Allemagne, l'Académie de guerre, fermée après le traité de Versailles, a été rouverte.

A Bruxelles, la cérémonie de la remise des récompenses de l'exposition s'est déroulée hier mardi après midi dans la salle des fêtes, sous la présidence du prince Charles, président d'honneur de l'exposition.

Le projet de budget espagnol pour 1936 porte aux recettes 4,421 millions de pesetas et aux dépenses 4,569 millions, soit un déficit de 148 millions.

L'Italie renonce à l'organisation des Jeux olympiques de 1940, en faveur du Japon.

## La guerre italo-abyssine

### Un communiqué italien

Rome, 15 octobre.

Le ministère de la presse et de la propagande publie le communiqué suivant :

Lundi 14 octobre, le général de Bono a visité Adoua et a pris possession de la région au nom de Sa Majesté le roi. Il a passé en revue les troupes de la division Gavinana et les troupes indigènes, adressant un discours aux chefs, au clergé et aux indigènes, au nombre d'environ 4000.

Toujours dans la journée de lundi, le matin et l'après-midi, l'aviation a effectué des reconnaissances dans la région au sud de Makallé, dispersant une troupe armée, bombardant un camp d'environ 300 tentes sur la pente nord de Anda-Alargi et un dépôt de munitions à Bel-Marian, qui a fait explosion.

Sur le front occidental, les populations continuent à faire leur soumission.

### Défections abyssines

Rome, 15 octobre.

Le maréchal Badoglio est arrivé à Massouah. La présence du chef de l'état-major général en Afrique orientale est considérée comme le signe prochain d'un nouveau bond en avant des troupes italiennes. Devant la perspective de cette nouvelle avance, les tribus des territoires que les Italiens s'approprient à occuper font une à une leur soumission. C'est ainsi que les chefs de Maicio, centre important de la région d'Adoua, les barambaras Ghidane, Gionata Tafari, Ezzale, le cagnasmaco Déla, se sont présentés aux avant-postes italiens. Ils étaient armés, ainsi que leur suite, de fusils modernes de marques belges et anglaises.

Entre Adoua et Axoum, les chefs de treize couvents coptes se sont présentés aux autorités italiennes. Parmi eux se trouvent les chefs des couvents de Libanos, de Sullada, de Enda et de Mariam.

Des dépositions des chefs et des prêtres, il ressort que la commission récente du *dedjatz* Gougsa aurait suscité à l'intérieur du pays un certain mouvement d'insoumission. Les paysans du Tigré refuseraient l'impôt et les prestations en nature qu'exige le gouvernement central.

### Les difficultés du terrain

Asmara, 15 octobre.

Source allemande : Les communications entre le front et l'arrière sont rendues très difficiles par suite de l'absence de routes. Il est vrai que 50 km. de routes ont été construites en quatre jours ; cependant, la liaison avec le front n'est pas encore établie.

Les douze derniers kilomètres jusqu'à Adoua sont en pleine montagne et il s'ensuit un certain arrêt des opérations militaires sur le front nord. L'adversaire principal des Italiens, ce n'est pas les troupes abyssines, qui, à part quelques exceptions, ont évité l'adversaire, mais une nature quasi invincible.

Dans de telles conditions, la guerre peut durer très longtemps et être très coûteuse. Cependant, il est possible que la tâche des Italiens soit rendue plus aisée par des jalousies et dissensions entre chefs de différentes tribus.

### Déclarations d'un diplomate éthiopien

Liège, 15 octobre.

Le délégué éthiopien à Genève, M. Teklé Hawariaté, qui s'est rendu à Liège pour faire des commandes d'armes et de munitions, a déclaré, dans une interview à un rédacteur du journal *La Meuse* :

« La décision prise à Genève et appliquée immédiatement par la Belgique et l'Angleterre, a-t-il dit, de lever l'embargo sur les armes à destination de l'Éthiopie rétablit une situation que nous considérons comme juste. Pendant un certain temps, il nous a été impossible d'armer notre peuple, qui devait marcher, pour ainsi dire, avec des coutelas contre les tanks et les avions. La levée de l'embargo, sans établir un équilibre impossible entre les armements, réduit leur différence. »

Le rédacteur du journal liégeois a demandé alors si des négociations étaient encore possibles.

M. Hawariaté a répondu :

« Les négociations ne sont pas possibles entre l'Italie et mon pays si l'on veut maintenir les lignes actuelles, c'est-à-dire considérer comme un fait acquis la pénétration italienne en Éthiopie. Il faut que les Italiens se retirent complètement du territoire avant que des négociations puissent être engagées. »

En terminant, M. Hawariaté a déclaré encore :

« La lutte sera longue, mais nous avons la certitude d'en sortir vainqueurs. L'Éthiopie peut résister de douze à quinze ans, s'il le faut. Dans ces territoires hostiles, au climat insupportable pour les Européens et où vivent des populations défendant leur indépendance, l'Italie usera ses forces. Nous, nous pouvons attendre. Nous ne croyons pas que l'Italie le puisse. »

### La flotte anglaise en Méditerranée

Gibraltar, 15 octobre.

Les navires de guerre anglais *Hood*, *Renown*, *Achilles*, *Neptune*, *Leander* et dix destroyers ont appareillé pour la Méditerranée, où ils vont participer aux exercices navals de nuit. Ces

exercices comportent une attaque du rocher de Gibraltar.

### Axoum occupé

Rome, 15 octobre.

Mardi matin, 15 octobre, à 7 h. 15, nos troupes sont entrées dans la ville sainte d'Axoum.

### Prochaine offensive italienne sur le front sud

Paris, 15 octobre.

De l'envoyé spécial de *Paris-Soir* en Erythrée : Il y a cinq jours, le général de Bono a pris un avion à Adoua et s'en est allé conférer en Somalie italienne avec le général Graziani.

Nous croyons pouvoir affirmer que les deux grands chefs italiens ont mis la dernière main à un plan de campagne qui pourrait prochainement faire prendre une tournure décisive aux événements militaires sur le front de Somalie. Une gigantesque offensive serait prochainement lancée à travers l'Ogaden vers les points d'eau de Sasa-Baneh. Plus de 300 tanks et 200 avions de bombardement participeraient à cette attaque.

D'après les renseignements obtenus à l'état-major d'Adoua, l'avance italienne aurait déjà commencé tout près de la frontière de la Somalie britannique, dans les environs du puits de Bohatleh.

Le général Graziani a concentré à cet endroit trois divisions blanches et deux divisions indigènes, soutenues par une centaine de tanks. Toutes les forces éthiopiennes qui s'opposaient à leur progression ont été décimées et mises en déroute. Les avant-gardes et les tanks ont déjà atteint la ligne Deenleh-Kabrin-Beridaleh-Masara.

Depuis le début de la guerre, dans cette région, il y aurait plus de 10.000 tués abyssins. Mais, entre Harrar, Jijiga et Tomsa, les Éthiopiens ont massé une réserve de 200.000 hommes sous le commandement de Wehib pacha, de Redir pacha et du général allemand von Leoben.

### Démentis italiens

Mogadiscio (Somalie italienne), 15 octobre.

On dément qu'une escadrille d'avions italiens de bombardement aurait fait de nombreuses victimes à Garracher, parmi les femmes et les enfants.

On dément également qu'un avion italien aurait été abattu par des mitrailleuses antiaériennes.

### Bruno Mussolini a couru quelque danger

Rome, 15 octobre.

Un télégramme d'Asmara annonce que l'appareil conduit par Bruno Mussolini a été atteint par quatre balles de fusil. Le deuxième fils du Duce a pu rentrer sain et sauf.

### L'aviation très active

Addis-Abéba, 16 octobre.

Les avions italiens ont à nouveau déployé une vive activité. Un appareil d'observation italien a survolé la ligne de chemin de fer, près de la gare d'Errer, sans jeter de bombes. Deux autres avions ont bombardé Ambaalaje, situé 200 km. au sud de Makallé à l'intérieur du pays, sans provoquer de dommages.

Un autre appareil a survolé un détachement de troupes abyssines dans le voisinage de Makallé ; il a tenté de bombarder le détachement, qui ne fut pas atteint.

### Le négus essaye des canons

Addis-Abéba, 16 octobre.

Le négus a essayé personnellement, sur le champ de tir de la ville, mardi, la nouvelle artillerie de montagne arrivée à Addis-Abéba.

## Un discours de sir Samuel Hoare

Londres, 16 octobre.

Dans un discours radiodiffusé à l'adresse de la conférence annuelle féminine sur les problèmes de l'heure, qui s'est ouverte à New-York, le ministre des affaires étrangères sir Samuel Hoare a dit que la plupart des problèmes politiques sont la conséquence directe des problèmes économiques.

Faisant d'abord allusion à l'attitude adoptée par la Grande-Bretagne, dans la question éthiopienne, le ministre a déclaré :

« Il me semble que l'abaissement des barrières commerciales internationales, pour difficile que l'entreprise doive être inévitablement, est une des tâches fondamentales du temps présent. C'est une tâche qui doit être poursuivie avec persistance et courage. Je veux vous convaincre que nous sommes en Grande-Bretagne pour l'abolition de la guerre et de la mentalité de guerre, que ce soit sur les champs de bataille ou dans le domaine du commerce, de l'industrie et du travail. Nous voulons un nouveau monde et un nouvel ordre dans les relations humaines, un ordre dans lequel la paix et la justice, le commerce et la coopération, seront assurés, et je suis sûr que c'est également vers ce but que convergent vos vœux. »

### Détente austro-allemande

Vienne, 16 octobre.

Hier soir, pour la première fois depuis deux ans, un concert a été retransmis en Allemagne de Vienne, par l'émetteur de Leipzig. De son côté, l'Autriche prendra part à une émission mondiale allemande.

## Le cabinet britannique

Londres, 15 octobre.

Le cabinet britannique s'est réuni, mardi après-midi, sous la présidence de M. Stanley Baldwin. Tous les ministres étaient présents, à l'exception de M. Eden et de M. Ramsay Macdonald, retenu dans sa circonscription.

Trois questions étaient à l'ordre du jour : la préparation de la campagne électorale, le problème des sanctions et le programme du Parlement qui se réunit, comme on le sait, le 22 octobre.

Le cabinet a envisagé les répercussions de l'application des sanctions sur le commerce britannique. La question qui a particulièrement retenu l'attention du cabinet a été celle des expéditions de charbon.

Presque tout le charbon destiné à l'Italie provient du pays de Galles. Or, d'une part, cette région minière a été particulièrement affectée par la crise et commence à peine à se relever, et, d'autre part, le chômage y sévit plus cruellement que partout ailleurs. Le cabinet a étudié les moyens de compenser pour cette région minière la fermeture probable d'un débouché.

Une autre question a été celle des élections. Sur ce point, il semble que les cercles gouvernementaux envisagent une consultation populaire aussi prochaine que possible et il n'est pas improbable qu'elle ait lieu avant même la date du 21 novembre.

## Les élections canadiennes

Ottawa, 15 octobre.

Voici comment se répartissent les sièges obtenus par les différents partis : parti libéral, 143 ; parti conservateur, 35 ; parti du Crédit social, 8 ; Reconstruction Party, 1 ; Fédération coopérative républicaine des fermiers travailleurs, 1.

Le chef du parti libéral, M. Mackenzie King, a pris la parole pour souligner que ce résultat des élections est une éclatante approbation donnée par tout le pays à la politique libérale. « Cette élection, dit-il, est un verdict en faveur de la liberté du commerce aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, en faveur d'un accord de réciprocité avec les États-Unis, en faveur du rétablissement du commerce avec le Japon sur une base avantageuse pour les deux pays. Cette élection montre que le peuple réclame le rétablissement du contrôle de l'Etat sur le crédit et sur l'émission de la monnaie. »

Ottawa, 15 octobre.

Après une absence de cinq ans, le parti libéral remonte au pouvoir.

Les libéraux ont gagné tous les sièges en Nouvelle-Écosse, dans l'île du prince Édouard, dans le nouveau Brunswick, et ont remporté une grande majorité à Québec et à Ontario.

Les anciens ministres qui ont été réélus au parlement sont l'ex-premier Bennett, sir George Perley, Cahon, Carl Rowe, Hugh Stewart et Lawson.

Ottawa, 16 octobre.

L'analyse des résultats des élections canadiennes révèle que, sur 3,326,000 voix, les libéraux en ont obtenu 1,508,000 et les conservateurs 1,017,000. Le parti de la reconstruction vient ensuite avec 334,000 voix et un siège ; la Fédération coopérative (socialiste) obtient 7 sièges avec 230,000 voix et le parti du Crédit social 17 sièges avec seulement 100,000 voix. Douze ministres conservateurs ont été battus.

## La grève des mines anglaises

Londres, 15 octobre.

Le conflit minier dans le Monmouthshire prend d'heure en heure des proportions plus grandes ; les chefs s'efforcent d'empêcher une grève totale dans la région. On déclare que, au cas où les mineurs des douze puits refuseraient, comme on l'a déjà annoncé, de remonter à la surface, le nombre des grévistes serait accru de 9000 hommes.

Londres, 15 octobre.

La grève s'est étendue aux vallées d'Ogmore et de Garw, dans le comté de Glamorgan.

Les équipes de nuit travaillant aux puits de mine de Nantymoel et à ceux de Balengarw ont refusé de remonter à la surface. Elles ont été rejointes par l'équipe de jour. Plus de 1500 hommes sont employés dans ces puits, où ne travaille aucun mineur non syndiqué.

Londres, 16 octobre.

On s'attend à voir 176,000 mineurs se mettre en grève dans le Pays de Galles. La Fédération des mineurs des Galles du sud devra prendre aujourd'hui une décision à ce sujet.

## UNE MISSION CATHOLIQUE CHINOISE ASSIÉGÉE

Pékin, 15 octobre.

De violents combats contre les bandits communistes se déroulent dans la région de Yu-Lin, au nord de Chan-Si. La mission catholique de Siao Kiao Pan, située à 175 km. à l'ouest de Yu-Lin, est assiégée par les bandits depuis le 5 octobre. Le bâtiment de la mission est fortifié et ses habitants se défendent avec acharnement.

## Le retour de la monarchie en Grèce

Paris, 15 octobre.

Le général Condylis a fait à l'envoyé spécial du *Journal* à Athènes les déclarations suivantes. Sur la justification, lui, ancien républicain, de son ralliement à la couronne, il répond :

« Pour l'amour de mon pays, j'ai les mêmes raisons d'être pour la monarchie que jadis pour la république. Je n'ai jamais eu qu'un but : le rétablissement de l'ordre en Grèce. »

Le général Condylis dit son espoir de voir la monarchie obtenir une très forte majorité au plébiscite du 3 novembre et déclare que toute tentative de trouble sera réprimée. Il ajoute :

« Mon rôle dans ce pays a toujours été de réprimer les révolutions. »

« Regardons maintenant vers l'avenir, reprend le général Condylis. Le 26 de ce mois, 23<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée des troupes grecques dans Salonique. Grande fête dans tout le pays pour célébrer la mémorable victoire et la monarchie restaurée. Le 3 novembre, plébiscite. Au lendemain de la consultation populaire, envoi d'une délégation à Londres auprès du roi. Deux semaines plus tard, selon les prévisions, entrée de Georges II dans la capitale. A ce moment, je remettrai la démission du gouvernement au roi et je crois qu'il me demandera de rester. Mais je poserai mes conditions. Je propose d'introduire des changements importants dans tous les domaines de l'administration : économie nationale, instruction publique, justice. »

« Je suis un homme comme cela : ou je fais tout ou je ne fais rien. »

## Le traité de Locarno branle au manche

Paris, 15 octobre.

L'envoyé spécial de *Paris-Soir* à Londres a eu avec sir Austen Chamberlain une interview au cours de laquelle l'homme d'Etat qui signa pour l'Angleterre le traité de Locarno a fait des déclarations dont notre confrère résume l'esprit par cette phrase :

« Je me rends compte que sir Austen m'a dit en somme : « Si vous ne faites pas aujourd'hui abstraction de votre amitié pour l'Italie, si vous ne marchez pas à fond avec nous dans l'application des sanctions, ne comptez pas trop sur nous en cas de conflit avec l'Allemagne... »

## Le dégonflement du complot bulgare

Sofia, 15 octobre.

La plupart des civils arrêtés à la suite de la découverte du complot ont été relâchés. A part le colonel Damian Veltchev et plusieurs officiers, il ne restera plus aux mains de la police que des membres du groupe *Zveno*, dont l'élargissement ne saurait tarder.

Un communiqué publié par les autorités judiciaires militaires, tout en confirmant l'existence d'un complot ayant pour but de renverser le gouvernement, dément de façon catégorique le caractère antimonarchique qui lui fut attribué au début.

Sofia, 15 octobre.

L'ancien directeur de la Banque agricole de Bulgarie, Stavri Andreev, qui fut arrêté pour participation au complot, est décédé à l'hôpital.

## Manifestation républicaine à Athènes

Athènes, 16 octobre.

Hier soir, mardi, le groupe vénézélite et le groupe communiste ont tenté de troubler l'ordre, en acclamant la République et en tirant des coups de feu. La police a rétabli l'ordre.

Le ministre de l'Intérieur communique que le gouvernement ne tolérera pas le renouvellement de pareilles scènes et qu'on agira avec toute la rigueur de la loi.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités et rechercher les instigateurs de la manifestation.

## La vie économique

### Notre commerce extérieur

Le commerce extérieur de la Suisse pendant les neuf premiers mois de 1935 accuse une diminution de l'excédent des importations en même temps qu'une contraction du volume global, une diminution de la valeur des importations de matières premières et des exportations de produits manufacturés, mais une légère augmentation quantitative des exportations de produits manufacturés.

Les importations se chiffrent par 928 ½ millions, en diminution de 127 millions. Les exportations atteignent le chiffre de 590 millions de francs, en diminution de 18 ½ millions.

Nos exportations industrielles se sont affaiblies sur quelques points. Cependant, la situation de l'industrie métallurgique est meilleure.

Ce qui frappe le plus dans les exportations, c'est une reprise d'activité de l'industrie horlogère.

## Sur l'optimisme

La Liberté vient de publier et d'effacer en même temps d'un trait de gomme le plan mirifique établi par M. Pierre Guye, qui est de fonder à Lugnorre, sur la rive latine du lac de Morat, une nouvelle cité industrielle. Il est superflu de montrer combien l'auteur de ce projet se leurre d'imaginer grandir la Suisse romande en brouillant de fumées ce Vuilly qui est son plus clair paysage et en y ajoutant, comme un plomb, le peuple des usines à celui des pêcheurs, dont la moisson est d'argent, et à celui des vignes, dont les rêves sont pleins d'or. Alourdir n'est pas accroître. Mais il importait de marquer, et la Liberté l'a bien fait, la vanité d'un plan dont on ignore les ressources et les premiers fondements et dont l'auteur néglige de dire où, parmi la cendre immense des usines sans flamme, il faudrait prendre le tison pour allumer, au cœur de sa ville neuve, les flambeaux de l'industrie. La sagesse des nations se gausse de l'architecte imaginaire qui commencerait ses édifices en construisant les toits, mais M. Guye inaugure sa ville en dessinant des fumées. Il faut bien souhaiter que la cité nouvelle reste à l'état de palais de cristal dans la tête de son auteur, car, sans raison d'être et fondée sur la seule fantaisie, même si elle arrivait à sortir des plans, des projets, des épures, ses demeures et ses rues n'encadreraient qu'une vaste absence.

Pour étranges, cependant, que soient les idées de M. Guye, son personnage nous est connu. Notre temps, comme l'antiquité, a ses rêveurs qui font de leurs songes la mesure des choses et dont la bouche, dit magnifiquement le vieux texte, « est pleine des mirages du bord des eaux ». L'enthousiasme leur sert de compas et leurs projets sont des transports. Ils s'imaginent posséder une question pour en avoir saisi les contours. Ils veulent mettre en valeur les richesses du pays et intéresser tout le monde à leur entreprise; ils tiennent surtout à tout faire avec grandeur, mais, quand on vient à examiner leurs plans, on n'a pas de peine à leur montrer qu'il s'agit là d'improvisations sans solidité et qu'ils spéculent dans le vide.

Je ne voudrais cependant pas dire que du mal de tels esprits, qui peuvent être parfois des animateurs. M. Guye, qui croit qu'il suffit de frapper la terre du pied pour en faire sortir des villes, par ce congé hautain donné au réel manifeste au fond une nature heureuse. Si les deux fondateurs de Rome étanchaient leur soif au sein maternel de la louve, l'initiateur du Grand-Lugnorre me paraît surtout assouvir la sienne aux mamelles de l'espérance. A proprement parler, c'est un optimiste.

Mais, diront des gens, voilà justement ce qu'il nous faut et, dans la grisaille où nous sommes, qui suivrions-nous sinon les porteurs d'espoir? C'est ici qu'il faut s'entendre sur l'optimisme, car, dans l'immense bavardage qui empêche aujourd'hui tout effort vraiment efficace, il n'y a rien de plus confus que les idées que ce mot recouvre. Avant de faire un éloge inconditionné de l'optimisme, il serait bon de considérer que toute action digne de ce nom se compose de deux parties, la délibération et l'exécution. Or, dans cette délibération, l'optimisme n'a rien à faire. Il faut, au contraire, envisager toutes les difficultés, supputer tous les hasards, si l'on veut se mettre en état d'y parer. Ainsi ont fait tous les grands hommes qui ont marqué dans le monde; c'est pour cela qu'ils ont tant veillé, pensé, calculé. C'est ainsi qu'on marche à de grand succès. Mais de croire que, pour cueillir des lauriers, il suffit de se mettre en route en chantant, autant vaudrait prétendre qu'on n'a qu'à boire un peu trop de bon vin et à s'abandonner aux généreuses illusions que cela procure pour se rendre propre aux plus hautes entreprises. Les difficultés qu'on refuse de reconnaître n'en continuent pas moins d'exister. L'obstacle qu'on a nié se permet de nous rompre la tête; l'abîme que nous n'avons pas voulu voir nous prouve qu'il est là, nous engloutissant. Les étourneaux ne sont pas les rois de l'action.

Mais, cette délibération une fois menée à son terme, il va de soi que, après avoir tout pesé, on ne peut rendre fécond le parti qu'on a pris qu'en l'exécutant avec le plus de vigueur possible. C'est là qu'il faut de l'optimisme ou, pour parler plus simplement, de la confiance, car ce qu'on appelle optimisme, ce n'est, en somme, que la confiance indûment érigée en système, aux dépens de la raison. Cette allégresse de l'action, pareille aux sonneries des trompettes, fait courir un frisson d'orgueil dans les cœurs virils, et, en ce sens, un chef a tout à fait raison de l'inspirer à ceux qu'il commande, comme de la ressentir lui-même. Mais il faut bien se rappeler qu'elle n'a d'effet que selon les qualités et les capacités de ceux qu'elle anime. Elle n'empêcherait, à elle seule, ni les déconvenues, ni les défaites. Elle ne suffit pas à tout. Il faut, dans les armées, des tambours et des fanfares pour entraîner les troupes. Mais on n'a jamais songé à confier aux chefs de musique la conduite des opérations.

Henri Bise.

En cas d'alerte d'incendie, appeler au téléphone le N° 18.

## Les Chemins de fer fédéraux

Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux s'est réuni, hier mardi, à Berne, sous la présidence de M. Walther, conseiller national. Le budget de construction prévoit une nouvelle réduction de ces dépenses au chiffre de 19,990,300 fr., alors qu'elles avaient atteint 33 millions en 1934 et seront de 27 millions en 1935. Cette somme sera amplement couverte par les capitaux qui deviendront disponibles par l'effet des amortissements industriels et financiers, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de contracter d'emprunts pour y faire face. Etant donné le recul constant de leurs recettes de transports, les Chemins de fer fédéraux ne pourront contribuer à la création d'occasions de travail pour la lutte contre le chômage que si, grâce à des subventions fédérales, il n'en résulte pour eux aucun désavantage.

Le budget d'exploitation prévoit 312,4 millions de francs de recettes et 241,7 millions de dépenses. Le fait que de 1929 à 1935-36 les recettes de transport sont tombées de plus de 100 millions de francs, par suite de la crise économique et de la concurrence de l'automobile, fait éloquentement ressortir les difficultés de la situation financière de l'entreprise. Pendant les cinq dernières années, l'administration a réussi à abaisser les dépenses d'exploitation de 51,4 millions de francs.

Le budget du compte de profits et pertes, parmi les dépenses duquel la charge nette des intérêts figure pour 121,3 millions de francs, se solde par un déficit prévu de 69,7 millions de francs.

Le conseil d'administration fait suivre ses propositions des considérations que voici :

Le développement si peu réjouissant de l'entreprise, tel qu'il ressort des budgets qui précèdent, nous oblige une fois de plus à relever avec insistance que le recul de plus de 100 millions de francs de nos recettes de transport, dû à la crise économique et à la concurrence de l'automobile, met les Chemins de fer fédéraux dans l'impossibilité de rétablir par leurs propres moyens l'équilibre de leurs comptes. Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour abaisser les dépenses d'exploitation. Mais on devrait mieux protéger les chemins de fer contre la concurrence effrénée de l'automobile, en considérant qu'ils sont des entreprises publiques et sont obligés à de nombreux sacrifices dans l'intérêt de la collectivité. Il est, de l'avis du conseil d'administration, d'une urgente nécessité que le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale s'occupent sans délai de réglementer les transports et de réformer le régime financier des Chemins de fer fédéraux, ainsi que de réduire encore les dépenses en tant que des mesures d'ordre législatif sont nécessaires pour cela.

Répondant à une question posée par un membre du Conseil au sujet de l'utilisation de la deuxième galerie du Simplon comme tunnel routier à l'usage de l'automobile, dont la presse s'est fréquemment occupée ces derniers temps, la Direction générale a attiré l'attention sur les difficultés techniques que présenterait l'exécution du projet. Elle a, au surplus, fait remarquer qu'elle ne serait, légalement, pas compétente pour trancher la question, attendu que le tunnel du Simplon a été construit en vertu d'un traité international entre la Suisse et l'Italie. Ce serait donc, en première ligne, aux gouvernements de ces deux Etats qu'il appartiendrait de décider si un semblable projet peut être réalisé.

## Pour le 27 octobre

Il y aura apparemment de listes pour les élections au Conseil national dans le canton de Zurich entre les partis des paysans, des radicaux, des démocrates, des chrétiens-sociaux et des électeurs évangéliques, d'une part, entre les communistes et les socialistes, d'autre part.

Les cinq autres listes des jeunes-paysans, des indépendants (Duttweiler), des nationaux-démocrates (René Sonderegger) et du Front national ne seront pas apparentées.

A Berne, un apparemment a été annoncé entre la liste radicale et la liste libérale et jeune-radical jurassienne. Il y a également sous-apparemment entre la liste du parti des paysans, artisans et bourgeois et la liste des paysans, artisans et bourgeois du Jura. Tout ce groupe est également apparenté avec la liste des Jeunes paysans.

## La manifestation de Lucerne contre le drapeau hitlérien

Au Conseil général de Lucerne, une interpellation a eu lieu, lundi, sur la manifestation du 6 octobre, devant le Cercle allemand, où la foule a hué le drapeau hitlérien. L'orateur a confirmé que la manifestation avait été toute spontanée et que les personnes qui y prirent part se recrutaient surtout dans les milieux bourgeois. Il a demandé si le Cercle allemand devait être considéré comme une maison privée ou comme un consulat et si l'appel à la troupe s'imposait.

M. Zimmerli, maire de Lucerne, a répondu. Il a tout d'abord déclaré que le drapeau à la croix gammée avait été hissé, après avertissement aux autorités fédérales donné par le consulat allemand

de Bâle. De 15 à 16 h., la foule grossit rapidement et bientôt 700 à 800 personnes se trouvèrent rassemblées devant le Cercle, ce qui fit supposer qu'il s'agissait d'une manifestation concertée. Le cordon de police fut renforcé. Il ne fut pas suffisant néanmoins pour faire évacuer la rue. La police a rempli sa tâche de son mieux. Le drapeau fut amené vers le soir, ce qui est l'usage dans les consulats. M. Zimmerli a déclaré que le drapeau allemand, tel qu'il était, devait être respecté. L'interpellateur a déclaré n'être pas satisfait de cette réponse.

## L'exposition Henri Robert à Lausanne

M. Henri Robert, un de nos meilleurs peintres fribourgeois, expose en ce moment-ci quelques-unes de ses œuvres dans la salle du musée Arlaud, à Lausanne. La presse lausannoise a parlé en termes très flatteurs de cette exposition. La Revue, la Tribune, la Gazette de Lausanne et la Feuille d'avis de Lausanne ont mis justement en valeur les mérites du peintre Henri Robert. « Pastels, aquarelles, huiles, eaux-fortes voisinaient dans la salle du Musée Arlaud, écrit la Revue. Les unes et les autres donnent une impression de solidité, de maîtrise du dessin, de talent définitivement installé. On peut aimer plus ou moins ce genre de peinture d'où la fantaisie est exclue et où transparait avant tout le souci de copier exactement une nature aimée. Mais, du point de vue « métier », c'est assurément bon, excellent même. » « Le tout est sérieux, solide et parfaitement sincère, note également R. de C. dans la Gazette de Lausanne. Disons tout de suite, ajoutait-il, notre préférence pour les fleurs de M. Robert. Il y voit non seulement des modèles ou des prétextes, mais des amies, et il a consacré à certaines un métier qui dépasse de loin la facture des autres toiles. Un bouquet de zinnias dans un vase vert, posé sur un tapis ancien au rouge très chaud, mérite des éloges sans restriction. Il semble avoir absorbé la lumière et la couleur des été disparus et suinte la chaleur. » Le même critique apprécie aussi grandement les pastels de M. Robert consacrés à la Bretagne et à certains paysages suisses, tels qu'un Soir d'automne « sans mièvrerie et plein de qualités ».

« L'aquarelliste marque bien à quel degré la vision est spontanée chez M. Henri Robert, écrit le critique d'art de la Tribune de Lausanne. Il en oublie que la peinture à l'eau ne saurait le plus souvent que suggérer un paysage. Ces Maisons à la Foulaz, aux Haudères, sont des œuvres achevées. Déjà, on remarque que c'est du coloris que chez lui émane la lumière. Cela est encore plus visible dans ses huiles. Il se plaît, en effet, à nous éblouir par de somptueux bouquets de zinnias, d'anémones, de pensées et de chrysanthèmes aux tons chauds et séduisants. On l'y surprend à faire « ses gammes » de coloriste épris de ses propres jeux de couleurs. »

M. Maurice Porta, l'excellent écrivain et critique lausannois, écrit de son côté dans la Feuille d'avis : « M. H. Robert est un peintre simple; et l'adjectif, tombant de ma bouche ou de ma plume, est un éloge. Un peintre qui a du talent bien évidemment, de la technique, du métier, de l'expérience déjà, mais à qui est étrangère toute idée d'épater ou de faire du bluff. De ces artistes épris, avec simplicité et naturel, de beauté, et sachant, avec la même simplicité et le même naturel, faire admirer et aimer ce qu'eux-mêmes ont admiré et aimé. » Et M. Porta termine ainsi son article : « M. Robert n'entend point innover; ses thèmes sont les nôtres de toujours, à nous qui sommes nés avec au cœur l'amour de certaines choses immuables et tranquilles, comme le paysage. Il parle, étant de ce pays, la langue de ce pays, et la parle bien. »

Voilà, certes, un bel éloge, et qui réjouira les nombreux amis et admirateurs que M. Henri Robert compte à Fribourg.

## Un nouveau conseiller aux Etats

Le Conseil d'Etat tessinois a proclamé élu député au Conseil des Etats M. Arnaldo Bolla, avocat, président du parti radical, en remplacement de M. Brenno Bertoni, avocat, démissionnaire.

## Nos relations avec la France

Le Conseil fédéral a chargé le ministre de Suisse à Paris, M. Dunant, de signer une convention sur l'imposition des frontaliers, passée entre les cantons de Berne et Neuchâtel, d'une part, la République française d'autre part.

En vertu des nouvelles prescriptions fiscales françaises, les personnes travaillant en France doivent aussi y acquitter l'impôt, même si elles n'y ont pas leur domicile. Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure avaient conclu en 1910 et 1911 avec le ministère pour les affaires d'Alsace-Lorraine une convention stipulant que les frontaliers ne sont imposés que dans le pays où ils ont élu domicile. Cette convention est encore valable aujourd'hui. La nouvelle convention comporte le même règlement pour les cantons de Berne et Neuchâtel.

Les trois autres cantons-frontière du Valais, Vaud et Genève se sont désintéressés de cette convention; cependant, ils auront la faculté d'y adhérer plus tard.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### Paroisse catholique de Payerne

On nous écrit :

Ces dernières années, la paroisse catholique de Payerne a dû faire un effort considérable pour la construction de son église et l'amélioration de ses écoles. Cela n'a pas été sans lui occasionner un surcroît de charges financières qui pèsent lourdement sur les paroissiens.

Pour faire face à ses obligations — le budget annuel dépasse 16,000 fr. pour une population de 1200 âmes —, elle est contrainte d'organiser, chaque année, une vente de charité, dont le produit sert surtout à faire le service de la dette d'environ 130,000 fr. qui grève encore ses immeubles.

Jusqu'ici, les catholiques de Payerne ont toujours bénéficié de la large générosité de leurs coreligionnaires fribourgeois. Ils leur en sont sincèrement reconnaissants. Mais ils doivent, cette année encore, adresser leur appel à tous ceux qui, jusqu'à maintenant, leur ont montré tant de sympathie.

Les temps sont durs. Les charges de la paroisse restent les mêmes, et les ressources semblent diminuer. Aussi, vous tous qui connaissez et qui aimez Payerne, qui voulez soutenir les catholiques de cette ville, venez à leur aide, surtout pour leur prochaine vente de charité de demain jeudi, 17 octobre. Vous ferez là une œuvre bonne et méritoire.

Tous les dons peuvent être adressés à la Cure catholique de Payerne, ou versés sur le Compte de chèques postaux Ha 117. Les personnes qui le peuvent iront, demain, faire une visite au casino Beaulieu.

## TRIBUNAUX

### L'affaire Hauptmann

La cour d'appel de Trenton (New-Jersey) a renvoyé l'exécution de Hauptmann à une date indéterminée. L'avocat du condamné doit adresser, dans un délai de 30 jours, une demande de révision auprès du Tribunal fédéral suprême, à Washington.

## Echos de partout

### Modes féminines

Du Temps de Paris :

Excellent sujet de réflexions saisonnières pour le moraliste : les modes d'hiver sont sorties, comme toujours révélatrices des soucis, des curiosités et des préoccupations de l'heure. Que faut-il admirer le plus, de l'invention et de la fantaisie des couturiers, ou de l'esprit de soumission dont nos compagnes font preuve, si passivement, à l'égard de leurs décisions et de leurs ukases? Risquent-elles la moindre objection? La modiste et le costumier ont une réponse bien facile : « C'est ce qui se porte en ce moment. » Jamais poètes n'ont obtenu telle audience, telle obéissance, de la part de l'Eve éternelle. Il s'agit pour elle de se renouveler, pour toujours nous plaire, comme si nous n'aimions que le changement! C'est du moins ce que ses habilleuses excellent à la persuader : qu'elle soit sans cesse devant nous « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre ». C'est une grande sujétion pour les femmes, et dont elles s'accroissent volontiers. Mais aussi, chez ces inventeurs de leur perpétuelle réincarnation, quel labeur, et qu'il faut de génie à ces magiciens! Heureusement qu'ils ont découvert un filon, en assujettissant la mode à l'actualité! Admirez l'astuce : c'est aussi ménager l'avenir, et s'assurer que dans trois mois il faudra recourir encore à leurs soins. Rien ne se démode plus vite, en effet, que l'actualité. Pas de modèle plus profitable pour la mode, et ceux qui la font. C'est un modèle passager, qui comporte en soi la nécessité d'un inéluctable et prochain changement. Tout bénéfique, pour ceux qui en vivent.

### Restrictions

Du Figaro :

Tel financier, sous prétexte de crise, a poussé les restrictions aussi loin que possible. Sa table, qui ne fut jamais abondante, a été réduite à une chère excessivement maigre.

Pourtant, il invita l'autre jour à dîner un homme avec qui il est en relations d'affaires et qu'il compte séduire en vue d'une affaire nouvelle.

L'invité, gros mangeur, à mesure que le menu squelettique se déroula, fait une grimace de plus en plus accentuée.

Quand le repas est terminé, la maîtresse de la maison lui demande :

— Prenez-vous du café?

— Ah! madame, jamais avant le dîner.

### Mot de la fin

Luigi Pirandello, le fameux dramaturge italien, est un homme qui ne mâche pas les mots.

— Vous aimez la musique, maître? lui demanda un jour une jeune pianiste après avoir exécuté à sa manière une sérénade de Schubert.

— Oui, mais cela n'a aucune importance. Vous pouvez continuer.

## PETITE GAZETTE

### Généalogie éthiopienne

Si le nom de l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié commence à nous être familier, beaucoup l'ignorait encore à la veille des événements actuels. La plupart d'entre nous, pourtant, avaient entendu parler du ras Tafari. Or, les deux ne font qu'un.

Le ras Tafari, fils du ras Makonnen et d'une fille de Ménélik II, avait dix ans en 1906, lorsque son père, héritier présomptif du trône, mourut.

En 1909, Ménélik lui préféra et désigna pour héritier Lidj-Yssou, fils d'une autre de ses filles et du ras Michaël.

Celui-ci prit le pouvoir en 1911. Il avait seize ans. En 1916, ses sympathies déclarées pour la religion mahométane l'obligèrent à s'enfuir chez les Somalis, où il proclama la guerre sainte.

Tafari accourut du Harrar, berceau de sa famille, entra à Addis-Abéba. Pour montrer à tous qu'il descendait de l'illustre Ménélik, on couronna sa mère, fille, comme nous l'avons dit, de Ménélik, dont il hérita sous le nom de Haïlé Sélassié.

L'empereur Haïlé Selassié est âgé de trente-neuf ans.

### Cadeau de noce

Le mariage du duc de Gloucester, quatrième fils du roi d'Angleterre, et de lady Alice Scott aura lieu dans trois semaines, le 6 novembre. Toutes les parties de l'Empire se sont déjà préoccupées de faire un cadeau de noce au couple princier. Les présents de provenance lointaine promettent d'être originaux. Le plus curieux, mais non celui qui plaira le moins, pourrait bien être celui de la ville de Melbourne. Le Conseil municipal de la grande cité australienne vient de faire son choix : il a décidé d'envoyer au duc de Gloucester... un arbre.

Arbre du pays qui a la particularité de demeurer toujours vert. Au cours de son voyage en Australie, le duc de Gloucester avait fort admiré cette essence peu banale. Il en retrouvera avec plaisir un spécimen dans un de ses parcs.

### Les petits retours de l'histoire

Le président de la république hellénique, M. Zaimis, a appris, de la bouche du général Condylis, que le régime démocratique venait d'être aboli en Grèce.

Cette disgrâce a dû lui rappeler les jours troubles de juin 1917. A cette époque, c'était un monarque auquel les Alliés signifiaient la nécessité du départ. Les autorités françaises avaient prié le roi Constantin de se retirer.

Le matin de son embarquement, quelques fidèles l'accompagnaient jusqu'au canot qui devait le conduire au bateau. Parmi eux, et confondu dans la petite troupe de courtisans, M. Zaimis se distinguait par son air grave et contrit.

L'histoire a de ces singuliers retours.

### Le négus homme de lettres

Le *Manchester Guardian* donne des informations intéressantes sur l'activité littéraire du roi des rois. C'est lui qui, il y a dix ans, a introduit dans son pays la première presse et y a fait imprimer toute une série d'ouvrages religieux et profanes. Une partie de ces documents ont été envoyés d'Addis-Abéba à Londres et exposés dans une librairie spécialisée dans la littérature des pays orientaux. Le négus lui-même a publié le récit du voyage qu'il a fait en Europe en 1924 et des réceptions qui lui furent données tant à Londres qu'à Paris et à Rome même, quand il n'était encore que le ras Tafari. Il a en outre écrit une préface à une biographie de saint Jean Chrysostome. Enfin, un prince éthiopien a fait paraître sur la presse impériale le récit d'un pèlerinage en Palestine.

### L'épithaphe du maréchal Lyautey

C'est le maréchal Lyautey lui-même qui, plusieurs années avant de mourir, avait rédigé, de sa main, l'épithaphe qu'il désirait voir figurer sur son tombeau, en terre chérifienne. Voici cette inscription qui, dans le mausolée du Chellah (Maroc), prend toute la hauteur d'un des murs de la chambre funèbre :

*Ici repose*

*Louis-Hubert-Gonzalve Lyautey*

*Qui fut le premier résident général*

*De France au Maroc, de 1912 à 1925.*

*Décédé dans la religion catholique,*

*Dont il reçut, en pleine foi, les derniers*

*Sacrements.*

*Profondément respectueux*

*Des traditions ancestrales*

*et de la religion musulmane,*

*Gardées et pratiquées par les habitants*

*Du Maghreb*

*Après desquels*

*Il a voulu reposer en cette terre*

*Qu'il a tant aimée.*

*Dieu ait son âme dans la paix éternelle !*

Comme on le remarquera, l'illustre soldat a passé sous silence ses dignités de maréchal de France et de grand-croix de la Légion d'honneur, ainsi que son titre de membre de l'Académie française ; il a voulu simplement que fût évoquée son œuvre marocaine.

### Plus de cinémas juifs en Allemagne

Les propriétaires juifs de cinémas ont reçu l'ordre de vendre leurs cinémas jusqu'au 10 décembre, date à laquelle ils devront, sans cela, être fermés.

### Ni non plus de musique nègre

La radio allemande a reçu défense de faire entendre désormais de la musique de jazz. (On ne peut que l'en féliciter.)

### Frais mortuaires

Le coût de la vie est certainement très élevé aux Etats-Unis, mais il en coûte cher aussi de mourir.

Différentes statistiques récemment parues nous apprennent que le chiffre d'affaires des pompes funèbres a atteint, au cours des trois dernières années, et malgré la crise, 400 millions de dollars. (Le dollar vaut 3 francs suisses.)

Si l'on ajoute à cela 40 millions de dollars pour les frais de statuaire et 60 millions pour ceux de fleuristes, on arrive à la somme coquette de 500 millions de dollars en trois ans à peine.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Accident d'automobile

Sur la route de Gruena (Saxe), une automobile, à un virage, a heurté un arbre. Deux jeunes filles qui se trouvaient dans la voiture ont été tuées ; le conducteur est grièvement blessé et un quatrième voyageur a le crâne fracturé.

#### Autobus contre un train en Argentine

Un autobus et un train sont entrés en collision sur la route de Buenos-Ayres à La Plata. On compte sept morts et huit blessés.

#### Des banquiers américains capturés par des bandits mexicains

Cinq banquiers américains, partis de New-York le 8 octobre pour aller chasser dans l'Etat de Sonora (Mexique), ont été capturés dans la Sierra Madre et emmenés dans la montagne par une bande de rebelles. Ces bandits revenaient du Rio Grenado, où ils s'étaient livrés au pillage et avaient tué neuf personnes.

M. Arthur Norcross, éditeur à New-York, qui parvint à échapper aux ravisseurs, a donné l'alarme à la police de Douglas. Les cinq banquiers enlevés sont MM. Durrell, vice-président de la National City Bank de New-York, James Bruce, de la Chase National Bank de New-York, Lee Paull et Fulton Wheeling, de la Virginie occidentale, et Jack Durrell, représentant de la Chase National Bank de San-Francisco.

L'éditeur Norcross est arrivé en avion à New-York, venant du Mexique. Il a déclaré que les cinq banquiers et lui-même avaient été arrêtés par des fermiers participant à une révolte locale, qui confisquèrent les munitions des chasseurs et les relâchèrent immédiatement.

#### Explosion dans un tramway

A Mérida (Mexique), une caisse de capsules de dynamite a fait explosion dans un omnibus. Il y a eu quatre morts et 14 blessés.

#### Rupture d'une digue au Mexique

On mande de Guadalajara (Mexique), qu'une digue s'est rompue au lac Chapala, et des inondations se sont produites. De nombreuses maisons ont été inondées. On signale quelques victimes. De grandes quantités de têtes de bétail ont péri.

#### Assassinat à Nankin

A Nankin, l'Américaine Suzanne Waddel a été assassinée en plein jour près de l'université. Elle avait épousé un Chinois.

#### Le tremblement de terre de Perse

D'après les dernières informations, le séisme qui s'est produit le 8 courant dans le Tadjikistan (Iran) a fait 107 tués et 360 blessés.

#### Un voilier français coulé

Le trois-mâts français *Les deux frères* a coulé dans la Manche, sur la côte nord du Finistère. Il venait de Terre-Neuve.

Le remorqueur de sauvetage *Abeille* a recueilli quatorze hommes de l'équipage. Il en manque une quinzaine.

### SUISSE

#### Ecrasé par un camion

M. Fernand Vernez, cordonnier, âgé de trente-trois ans, père de cinq enfants, qui rentrait chez lui hier soir, mardi, à bicyclette, sur la route de la Clé aux Moines à Savigny (Vaud), a eu la tête écrasée par un camion automobile et fut tué sur le coup.

Voici comment l'accident s'est produit :

M. Vernez rentrait à son domicile à bicyclette quand il fut rejoint par un camion de réparation des téléphones. Au même instant, il croisait un train routier composé d'un lourd camion et d'une remorque de cinq tonnes venant de la Côte et se dirigeant vers Rue. Ce train routier était conduit par M. Henri Wicht, camionneur à La Tour-de-Trême, accompagné de M. Berset, hôtelier à Broc, et M. Berset, hôtelier à Rue.

Ce train routier, au moment où il allumait ses phares pour croiser le camion des téléphones, prit en écharpe M. Fernand Vernez qui fut jeté à terre, traîné sur une trentaine de mètres et

eut la tête littéralement écrasée. Il est mort sur le coup et fut transporté, horriblement mutilé, dans la grange d'une ferme voisine.

Tandis que le conducteur du camion des téléphones stoppait aussitôt, le conducteur du train routier poursuivait sa route. Ne pouvant se mettre à sa poursuite, le conducteur du camion des téléphones alerta la gendarmerie. Le téléphone joua et M. Wicht fut arrêté à Oron.

Ce dernier ainsi que ses deux compagnons, furent ramenés sur les lieux de l'accident. Ils déclarèrent unanimement qu'ils ne s'étaient aperçus de rien et que rien ne leur avait, à aucun moment, fait supposer que leur véhicule venait de tuer un cycliste.

MM. Wicht et Berset sont gardés à disposition du juge de paix de Lutry qui s'est rendu sur les lieux aux fins d'enquête, accompagné de la brigade de la circulation de la gendarmerie.

## FRIBOURG

### Assemblée de chômeurs

Sous les auspices du parti conservateur, il y aura demain soir jeudi, à 8 h. ¼, à la brasserie de l'Epée, 1<sup>er</sup> étage, une conférence par M. Quartenoud, conseiller d'Etat, directeur de l'intérieur, sur : *Le problème du chômage à l'heure actuelle.*

Tous ceux qui souffrent du manque de travail, à quelque milieu qu'ils appartiennent, sont invités à se rendre à cette séance d'orientation, où il sera exposé quelques-uns des moyens propres à lutter contre le chômage.

La séance sera présidée par M. le syndic Aebly. Elle ne manquera pas d'attirer une foule d'auditeurs, qui voudront entendre le sympathique magistrat, dont l'action s'est déjà révélée si efficace dans la lutte contre le chômage.

Une séance analogue aura lieu vendredi soir en l'Auge, au café des Tanneurs.

### L'automobile volée

La *Liberté* annonçait hier que l'automobile de M. Albert Marro, agent d'assurances, avait été dérobée sur la place de la gare de Fribourg. Le vol a été commis lundi, vers 21 h. 15. Il résulte de l'enquête menée par M. Marro, agent de la Sûreté, que deux individus se sont emparés du véhicule et sont allés à Planfayon. De là, au cours de la nuit, ils sont rentrés à Fribourg, puis ils sont partis dans la direction de Lausanne.

Hier, mardi, à 12 h. 30, la radio annonçait, à la suite des indications données par la police de sûreté de Fribourg, le signalement complet de la voiture dérobée.

M. Testuz, à Lausanne, ayant entendu l'avis de la radio, sortit de chez lui et, par hasard, il fut frappé par la vue d'une voiture qui se trouvait devant le garage du Grand-Pont, à Lausanne, et qui répondait au signalement donné.

M. Testuz pria le garagiste de garder la machine à sa disposition jusqu'au moment où elle serait réclamée.

A 16 h., arrivaient à Lausanne le propriétaire de la machine, M. Albert Marro, et le chef de la Sûreté, M. Louis Marro. Ils furent accueillis à la gare par les agents de la Sûreté vaudoise, qui leur permirent de procéder à l'examen de la machine. M. Albert Marro, propriétaire de l'automobile, reconnut immédiatement sa machine. Elle était en parfait état de fonctionnement ; cependant, un pneu était crevé et les 50 litres de benzine avaient été consommés.

M. Louis Marro, chef de la Sûreté fribourgeoise, en collaboration avec ses collègues vaudois, s'employèrent à retrouver les coupables, dont l'identité est connue. Malgré d'actives recherches faites hier, dans l'après-midi, il ne fut pas possible de les découvrir.

L'enquête continue.

### Cercle de Saint-Pierre

Le Cercle de Saint-Pierre reprendra, ce soir mercredi, 16 octobre, ses séances régulières. Les membres de la section d'hommes et les hommes de la paroisse, cordialement invités, auront l'occasion d'entendre deux courtes causeries sur les sujets suivants : *Les curés ont-ils inventé la confession ?* par M. le Dr Jordan, professeur, et : *La confession est-elle une machine automatique à effacer les péchés ?* par M. l'abbé Trembley, directeur du Cercle. Chacune de ces causeries sera suivie d'un échange de vue où chacun pourra demander de plus amples renseignements.

### Une nonagénaire

M<sup>me</sup> veuve Marie-Thérèse Chiffelle-Corsand, habitant à Bulle, fêtera dimanche prochain, 20 octobre, son quatre-vingt-dixième anniversaire. La vénérée jubilaire est en bonne santé et sort tous les jours. Elle a élevé une grande famille et s'est occupée, durant de nombreuses années, des œuvres charitables de la ville de Bulle.

### Un coup de pied de cheval

Hier, mardi, dans l'après-midi, M. Joseph Décorvet, âgé de dix-huit ans, domestique de campagne chez M. Vital Dessibourg à Saint-Aubin, paga chez M. Vital Dessibourg, à Saint-Aubin, peu ombrageux, donna un coup de pied à M. Décorvet, qui tomba sans connaissance sur la route. L'état de M. Décorvet est grave.

## Elections au Conseil national du 27 octobre

### Assemblées conservatrices

#### DISTRICT DE LA GRUYÈRE

*Jeudi 17 octobre, 8 heures*

Echarlens, auberge de la Croix-Verte. Vaulruz (pour tout le cercle), Hôtel-de-Ville. Villars-sous-Mont, hôtel de la Gare. Pont en Ogoz-Le-Bry, auberge de la Cantine.

*Vendredi 18 octobre, 8 heures*

Marsens, auberge de la Croix-Blanche. Rueyres-Treyfayes, salle d'école. Lessoc, auberge communale. Maules, salle d'école.

#### DISTRICT DE LA BROYE

*Samedi, 19 octobre*

Châbles, 8 h., école. Font, 9 h., auberge. Prévondavaux, 7 h. ½, école. Chapelle, 8 h., école. Cheiry, 8 h. ½, école.

*Dimanche, 20 octobre*

Montet-Frasses, 8 h. 30, auberge. Vesin, 8 h. 30, école. Prarotoud, 8 h., salle communale. Surpierre, 8 h. 30, école. Villeneuve, 8 h. 30, école.

#### DISTRICT DE LA GLÂNE

*Jeudi, 17 octobre, à midi*

A Romont, banquet du Cercle catholique, au Lion d'Or.

*Vendredi, 18 octobre, à 20 heures*

Châttonnaye, auberge communale. Torny-le-Grand, auberge de l'Olivier. Middel, café agricole.

*Samedi, 19 octobre, à 20 heures*

Promans, auberge de l'Etoile. Chapelle, maison d'école. Ursy, maison d'école.

*Dimanche, 20 octobre, à 15 heures*

Vuisternens, Cercle conservateur. Orsonnens, auberge communale.

*A 20 heures*

Villarsviriviaux, hôtel du Gibloux.

*Lundi, 21 octobre, à 20 heures*

Chavannes-les-Forts, auberge de la Persévérance. Billens, auberge de l'Union.

*Mardi, 22 octobre, à 20 heures*

Ecublens, auberge communale. Rue, Hôtel-de-Ville.

*Mercredi, 23 octobre, 20 heures*

Mézières, maison d'école. Lussy, maison d'école. Berlens, maison d'école.

*Jeudi, 24 octobre, à 20 heures*

Villarimboud, auberge du Saint-Bernard. Villaz-Saint-Pierre, hôtel du Gibloux. Romont, Casino.

*Vendredi, 25 octobre, à 20 heures*

Le Châtelard, hôtel du Lion d'Or. Massonnens, auberge de l'Union.

*Samedi, 26 octobre, à 20 heures*

La Joux, hôtel de l'Union. Vauderens, auberge du Chamois. Siviriez, salle paroissiale.

### La mort du vieux postillon

Demain, jeudi, auront lieu à Estavayer-le-Lac les obsèques du doyen de la localité, M. Félix Cantin, qui est décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était entré très jeune dans l'administration postale comme messenger. C'était au temps où on ne parlait pas encore de bicyclette et encore moins d'automobile. Une lourde diligence, traînée par quatre chevaux, s'arrêtait chaque jour devant l'hôtel du Cerf, bureau postal, après avoir parcouru la route de Fribourg à Estavayer avant de continuer sur Yverdon. M. Cantin racontait qu'il avait à desservir un rayon très important, soit les villages de Sévaz, Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Forel et Autavaux. Il devait utiliser toute la journée pour apporter lettres, missives et journaux.

M. Cantin était entouré de l'estime de tous ceux qui le connurent. C'était un bon Staviaçois et un bon patriote.

### Retraite de l'Union des travailleuses

L'Amicale de Fribourg, ayant eu l'amabilité de faire installer son amplificateur multiple pour la durée de la retraite, l'Union des travailleuses se fait un plaisir d'y inviter les membres de l'Amicale, ainsi que les dames et demoiselles qui désirent en profiter.

Les *écouteurs* seront à la disposition des personnes qui n'entendent pas suffisamment, dans les premiers bancs du côté gauche.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé Romain Pittet, professeur au Séminaire. Les instructions auront lieu lundi, 21 octobre, et les jours suivants, à 8 h. ¼ du soir, dans l'église des Ursulines.

### Concours « Nos loisirs »

Le Secrétariat *Pro Juventute* fait savoir que, pour des raisons tout à fait indépendantes de sa volonté, l'exposition *Nos loisirs* ne s'ouvrira que le 25 octobre et durera jusqu'au 5 novembre.

## Coups de crayon La croix lumineuse

Je pénétrais, un soir de septembre, dans ce Pays d'en-Haut qu'on nomme encore, en mémoire du temps où les comtes de Gruyère y exerçaient une souveraineté paternelle : la Gruyère vaudoise. Vous savez comme il est saisissant de passer, de notre extrême sud fribourgeois où Montbovon monte la garde, dans cette terre voisine et amie, si ressemblante à la vallée gruyérienne, avec un peu plus d'apreté, semble-t-il, dans le modelé des sommets. Des deux côtés de la route, le défilé de la Tine dresse un décor wagnérien. A l'heure où je m'y aventurais, je n'eusse point été surpris de discerner, dans un ciel déjà sombre, le vol tragique des Valkyries. Mais, bientôt, les hautes montagnes toutes proches relâchèrent leur étreinte, et je saluai Château-d'Oex. Au-dessus du bourg alpestre brillait une croix lumineuse ; son éclat était d'un bleu très doux. Elle évoquait, dans la nuit tombée, un phare annonçant le bon port. Je répondis à son geste d'appel.

Cette croix signalait le clocher de la nouvelle église dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et dont l'année prochaine verra la consécration. Malgré l'heure tardive, je distinguai les lignes essentielles d'un style roman, très sagement choisi. Nulle copie servile de l'ancien, nul essai imprudent d'introduire dans un site montagnard, où se dégage le sentiment de la durée et de la tradition, des lignes trop modernes, d'une géométrie indigente, dont on sourirait dans vingt ans. Les donateurs peuvent, aujourd'hui déjà, être fiers de leur église et nous leur adressons ici une pensée de gratitude. Sait-on jamais quelle grâce insigne vaut à une région une nouvelle église où veillera l'Hostie ?

J'aime ces croix de lumière... Comme elles sont bien l'image de la Croix du Calvaire, éclairant la nuit où un monde désorienté se débat. Il est bon qu'une pieuse vigilance tente ainsi, à l'heure du soir où nos yeux ne distinguent plus à distance la majesté des églises, de rappeler, par une lumière qui vainc la conjuration des ombres, que le christianisme est, par mission, l'ennemi de toutes les ténèbres : le resplendissement.

On me rapporta, à Château-d'Oex, une anecdote ; elle peut faire sourire, elle doit faire penser. Voyant pour la première fois la croix lumineuse, un brave paysan, qui n'est pas catholique, dit à M. le curé, avec l'accent savoureux du terroir : « Bravo, monsieur le curé ! Vous avez eu raison de ne pas avoir peur ; nous sommes tous chrétiens et nous devons lutter contre le bolchévisme. » Leçon précieuse d'un simple et d'un sage. Dans l'inspiration soudaine et si édifiante qui fit parler, en cet instant, ce montagnard, ne verrions-nous point, déjà, une fleur détachée de cette « pluie de roses » que sainte Thérèse de Lisieux, qui souhaita « passer son ciel à faire du bien sur la terre » ?

Celle que la confiance des foules nomme encore « la petite sœur Thérèse », a vu, du paradis, briller la croix de Château-d'Oex. Elle demandera à Dieu que toutes les âmes confiées à sa garde dans la paroisse du lieu et dans la grande « paroisse externe » des bienfaiteurs de la nouvelle église, demeurent éclairées à leur tour d'une céleste clarté. Ainsi, à la croix resplendissant au-dessus des maisons, répondront les lumières des cœurs. Ern. C.

### SOMMAIRES DES REVUES

La Suisse actuelle, une fort belle publication illustrée paraissant à Genève (Edition L. Duret, 6, rue du Grütli), consacre sa cinquième édition aux Manifestations populaires et sportives de la Suisse. Un chapitre est dédié à chaque canton et les textes sont écrits en français, en allemand et en anglais. Chacune de ces notices, dont certaines sont particulièrement développées, présente un texte vivant et précis qui intéressera, non seulement le lecteur étranger, curieux de connaître divers aspects de nos coutumes, mais également le lecteur suisse auquel il révélera force détails peu connus. Le volume compte 200 pages et est admirablement illustré de plus de 300 photos vivantes, originales et dont plusieurs ont l'allure d'une œuvre d'art. Son prix est de 5 fr. Cette cinquième édition tient les promesses de sa présentation remarquablement soignée et fait honneur à ceux qui l'ont éditée.

### Changes à vue

16 octobre, 8 heures du matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 19	20 29
Londres (1 livre st.)	15 02	15 12
Allemagne (100 marks or)	123 50	124 —
Italie (100 lires)	24 90	25 10
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 80
New York (1 dollar)	3 04	3 09
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 55	51 85
Madrid (100 pesetas)	41 75	42 15
Amsterdam (100 florins)	207 75	208 25
Budapest (100 pengö)	—	—

On ne pourra tenir compte des demandes de changement d'adresse, si celles-ci ne sont pas accompagnées des frais de changement, soit 20 centimes en timbre.

L'ADMINISTRATION.

# Nouvelles de la dernière heure

## Des propositions de M. Laval

Paris, 16 octobre.

(Havas.) — Les travaux de Genève se poursuivent pour élaborer les sanctions décidées contre l'Italie.

« Mais, déclare *Excelsior*, tout l'intérêt des délégations s'est porté aujourd'hui sur la reprise des négociations directes entre les gouvernements. « Le bruit court à Genève que M. Laval, après son long entretien de lundi au Quai-d'Orsay, avec sir Georges Clerk, aurait reçu, tard dans la soirée, M. Cerrutti, auprès de qui il aurait fortement insisté pour que le gouvernement italien examinât sans retard de nouvelles propositions basées sur les suggestions du comité des cinq. »

Le correspondant de l'*Echo de Paris* rapporte le même bruit.

« M. Laval aurait demandé huit à dix jours pour essayer encore la méthode conciliatrice. Si aucun résultat n'a été obtenu, il donnera son consentement à la proposition Eden sur les sanctions économiques. Il semble que le gouvernement de Londres se soit prêté à la requête du président du Conseil, ajoute le correspondant de l'*Echo de Paris*. En conséquence, d'après les nouvelles reçues ici, l'ambassadeur d'Italie a été saisi lundi par M. Laval d'une proposition en six points :

« 1° Arrêt de l'offensive italienne. Les troupes du général Bono resteraient sur leurs positions actuelles ;

« 2° La province du Tigré serait constituée en principauté indépendante, placée sous une forme quelconque de contrôle italien ;

« 3° Le royaume du Harrar et la province de l'Ogaden seraient cédés à l'Italie ;

« 4° Le reste de l'Abyssinie recevrait un régime international, du genre de celui qui fut esquissé par les cinq, le 18 septembre. Dans ce régime, les Italiens auraient un rôle prépondérant ;

« 5° Cette Abyssinie de régime international recevrait un accès à la mer dans le port de Zeila (Somalie britannique) ;

« 6° Le règlement s'effectuerait par l'intermédiaire de la Société des nations. »

La correspondante de l'*Œuvre* fait observer à ce sujet :

« En tout cas, du côté anglais, il est probable qu'on exigerait avant toutes négociations préalables le retrait des troupes italiennes, tout au moins hors des frontières éthiopiennes. Du côté Société des nations, on considère ces bases comme impossibles, car, actuellement, l'Abyssinie ne les accepterait pas, n'ayant nullement été battue et pensant, au contraire, devoir être victorieuse en fin de compte et pouvoir chasser les Italiens de son territoire. »

## M. Mussolini se plaint de l'opinion britannique

Milan, 16 octobre.

Dans un article de fond attribué au chef du gouvernement, le *Popolo d'Italia* déplore que l'opinion publique britannique soit excitée contre l'Italie. L'article affirme que la formule « l'Empire britannique en danger », adoptée par les conservateurs anglais, n'a aucun fondement.

« L'Italie, dit l'article, ne menace pas l'Empire britannique. L'Empire britannique n'est pas du tout en danger. L'Empire britannique s'appuie sur sa flotte et ses bases navales. Aucune de ces forces n'est menacée par l'expansion italienne en Ethiopie. Nos bases navales sur la mer Rouge ont été conquises d'accord avec la Grande-Bretagne. Massaouah et Assab sont de simples escales. Mogadiscio et Kismayo sont de simples points d'appui. Kassala, port de l'Erythrée, conquis par l'Italie, a été donné à l'Angleterre. Certains intérêts anglais dans la région du lac Tana et sur le Nil Bleu sont et seront respectés par l'Italie. Nos frontières dans l'Afrique orientale sont et resteront éloignées de centaines de kilomètres du Nil Blanc et de la ligne impériale Le Caire-Afrique du sud. L'Italie poursuit en Afrique orientale une politique de sécurité et de travail. »

### Un démenti

Rome, 16 octobre.

L'agence Stefani dément la nouvelle répandue à l'étranger suivant laquelle une mesure aurait été récemment adoptée en Italie visant à défendre à tous les radios privés de capter les émissions de stations étrangères.

### Un commentaire du « Berliner Tageblatt »

Berlin, 16 octobre.

Les journaux publient sans commentaires les décisions prises lundi à Genève touchant les sanctions financières.

Toutefois, dans le *Berliner Tageblatt*, M. Paul Scheffer, rédacteur en chef et envoyé spécial de ce journal à Genève, estime que la France a le plus grand intérêt à ce que les sanctions agissent rapidement, afin d'éviter le danger d'un blocus anglais avec les conséquences catastrophiques qu'il entraînerait inévitablement.

Faisant allusion à la situation de l'Italie, M. Scheffer dit que, « d'après toutes les apparences, du côté italien on considère le cours des événements avec autant de sang-froid que de pessimisme. »

## On oppose ras à ras

Milan, 16 octobre.

L'envoyé du *Popolo d'Italia* télégraphie d'Asmara que les nouvelles d'Ethiopie signalent une aggravation de la situation dans le Godjam et dans toute la région au sud du lac Tana, où les événements paraissent vouloir se précipiter, car on signale des rébellions contre les représentants du négus, principalement contre le ras Immru qui détient le commandement suprême qui lui a été donné par l'empereur à la place du fameux ras Hailu, prisonnier dans une petite île du lac Zuai. « Le ras Immru, parent de l'empereur, n'est pas bien vu de la population qui reste fidèle au ras Hailu. Celui-ci est le fils de Téclé Haimanot, ancien ministre de Kaffa. Le ras Hailu, devenu chef du Godjam après la mort de son père, a toujours eu de graves divergences avec la cour d'Addis-Abéba. C'est à la suite de ces divergences que le ras Hailu est tenu prisonnier depuis 1932. Mais la population demande maintenant sa libération. La situation dans le Godjam est actuellement la suivante :

1° On signale de graves rébellions militaires contre le ras Immru, représentant l'empereur ;

2° Beaucoup d'hommes refusent d'obéir à l'ordre de mobilisation ;

3° Lasse de subir les abus du ras Immru, la population exige le retour de son chef, le ras Hailu, prisonnier de l'empereur.

## Nouveau Conseil de cabinet à Londres

Londres, 16 octobre.

Le conseil de cabinet qui a eu lieu hier et les consultations qui ont précédé la réunion ont été consacrés principalement à la politique intérieure. Ce n'est qu'aujourd'hui que la situation internationale sera examinée. On croit savoir que la date des élections a été provisoirement fixée au mercredi, 20 novembre. Le Parlement actuel rentrera mardi prochain et sera dissous le 30 octobre.

Au conseil de cabinet d'aujourd'hui, la politique des sanctions sera passée en revue, à la lumière du rapport très complet de M. Eden et d'un rapport de sir Georges Clerk, rendant compte de ses entretiens avec M. Laval.

La presse anglaise fait grand cas de nouvelles propositions soumises à l'Italie par le président du Conseil français pour le règlement pacifique du conflit italo-éthiopien.

## Les fascistes anglais

Londres, 16 octobre.

(Havas.) — Des désordres, au cours desquels plusieurs personnes ont été blessées, ont suivi, hier soir, mardi, une réunion organisée à Reading par les « chemises noires » de sir Oswald Mosley, avec la participation de ce chef fasciste.

Comme la réunion prenait fin aux accents de l'hymne national, les fascistes ont aperçu un groupe de jeunes communistes demeurant ostensiblement assis. Indignés, ils se sont précipités sur eux et une bagarre a éclaté, au cours de laquelle chaises, tables, tabourets, etc., ont volé à travers la salle. La police est parvenue à grand-peine à séparer les combattants.

A l'extérieur, plusieurs milliers de manifestants attendaient la sortie des fascistes en chantant le *Drapeau rouge*. Les agents de police du service d'ordre ont dû appeler en hâte des renforts et c'est sous la protection d'un cordon de police renforcé que sir Oswald Mosley et ses partisans ont quitté le local de la réunion.

## Un autre Anglais qui pousse aux extrêmes

Londres, 16 octobre.

(Havas.) — Le commandant Arthur Marsden, député conservateur aux Communes, a préconisé, hier mardi, une augmentation du tonnage de la flotte britannique au moyen d'un emprunt de défense.

Parlant hier soir, mardi, au « Club de 1912 » (Club tory, de tendance extrémiste, tirant son nom de l'anniversaire de la chute du cabinet libéral Asquith), le commandant a souligné combien une marine forte était nécessaire pour que la Grande-Bretagne puisse mener à bien, particulièrement dans les circonstances actuelles, sa politique de soutien de la Société des nations.

« En ma qualité d'officier de marine, a-t-il dit, je crois que le meilleur moyen de mettre fin à la guerre d'Ethiopie, ou à tout le moins de faire comprendre à l'Italie l'inutilité d'une continuation des opérations, serait un blocus du canal de Suez ou des ports de la mer Rouge par une flotte de la Société des nations, commandée par la flotte anglaise. »

« Comme homme politique, je sais qu'une mesure aussi draconienne pourrait être inopportune, mais, en ma double qualité d'officier de marine et de parlementaire, je me rends compte parfaitement que notre influence comme nation est la conséquence directe de la force de notre marine et que notre flotte de 1900 était un argument plus puissant que notre flotte de 1933 en faveur de la paix. »

## La Belgique et les sanctions

Bruxelles, 16 octobre.

(Havas.) — La Fédération nationale des volontaires de guerre belges a émis un ordre du jour où, considérant que l'application des sanctions dans le conflit italo-abyssin pourrait avoir sur la vie nationale de la Belgique des conséquences désastreuses, elle déclare qu'ils n'entendent pas se battre pour cette cause et adjure le gouvernement de concilier le respect de la parole donnée avec le souci scrupuleux des intérêts vitaux du peuple belge.

## Au conseil de cabinet belge

Bruxelles, 16 octobre.

(Havas.) — Le Conseil de cabinet a approuvé l'attitude prise par M. van Zeeland et la délégation belge à Genève sur le conflit italo-éthiopien et sur les mesures à prendre en conséquence. Il a adopté, d'autre part, le budget extraordinaire 1936 s'élevant à 2 milliards 337 millions. 240 millions sont réservés pour un programme de grands travaux publics entrepris grâce aux ressources données par la réévaluation de l'encaisse-or.

La différence, soit 1 milliard 97 millions, correspond à des dépenses antérieurement engagées.

## Poursuites contre un général espagnol

Madrid, 16 octobre.

(Havas.) — La 6<sup>me</sup> Chambre du tribunal suprême a décidé d'ouvrir des poursuites contre le général Lopez Ochoa, qui fut le général chargé de combattre les révolutionnaires des Asturies en octobre 1934. Il est accusé de plusieurs exécutions sommaires de révoltés, qui eurent lieu à Oviédo, le jour même où le général se rendit maître de la ville.

D'après des informations de source sérieuse, l'origine des poursuites ordonnées par la 6<sup>me</sup> Chambre se trouve dans les accusations faites au parlement en novembre 1934, par M. Gardon Orgas, député de Léon, appartenant au groupe de l'Union républicaine, dont le chef est M. Martínez Barrios, ancien président du Conseil. M. Ordas, mécontent de l'accueil défavorable de la Chambre à cette occasion, porta plainte devant le président de la République. Ce dernier ayant donné cours officiel à l'accusation de M. Ordas, la 6<sup>me</sup> Chambre en fut saisie et, après délibération, a ordonné l'ouverture de poursuites contre le général Lopez Ochoa.

## Après les élections canadiennes

Ottawa, 16 octobre.

(Havas.) — Dans une déclaration faite après sa victoire, M. Mackenzie King, ancien premier ministre libéral, s'est exprimé en ces termes :

« Ce résultat est une réponse directe aux protestations libérales contre toute tentative de dictature au Canada, qu'elle tende au fascisme, au socialisme ou au soviétisme, comme contre de dangereuses expérimentations en matière de gouvernement. »

Le chef du parti victorieux s'est déclaré hostile aux trusts et aux monopoles, et a parlé de mettre la banque centrale canadienne sous le contrôle parlementaire. En matière commerciale il est en faveur d'une grande liberté des échanges, qui serait obtenue surtout en abaissant les tarifs douaniers entre les diverses parties de l'Empire britannique plutôt qu'en les élevant entre le Canada et les pays non britanniques. Il compte, au cours de la conférence impériale de l'an prochain, pousser à la révision des accords d'Ottawa dans le sens des propositions Baldwin de 1932.

## M. Hugenberg est gravement malade

Berlin, 16 octobre.

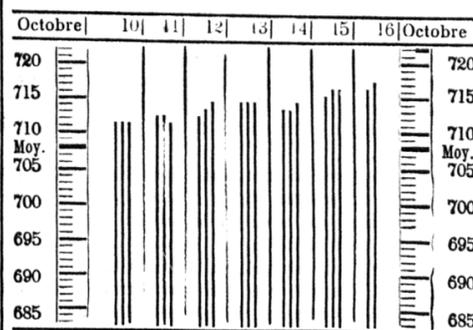
On apprend que M. Hugenberg, ancien chef du parti allemand-national, est tombé gravement malade.

M. Hugenberg, qui s'est retiré de la politique il y a près de deux ans vit depuis dans une de ses propriétés en Westphalie.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 octobre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Octobre	10	11	12	13	14	15	16	Octobre
7 h. m.	13	14	11	8	9	10	9	7 h. m.
11 h. m.	17	17	13	11	10	11	13	11 h. m.
7 h. soir	16	16	9	11	8	10		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 16 octobre, 11 h. du matin.

Encore brumeux dans la plaine. Légèrement nuageux sur les hauteurs.

# FRIBOURG

## La vie renchérit au seuil de l'hiver

On annonce de Berne une augmentation prochaine du prix du pain, correspondant à l'augmentation récente des prix des farines. Cette augmentation, dit-on, ne sera pas uniforme pour tout le pays, mais sera fixée par les diverses associations régionales.

Dans la règle, elle sera, comme pour la farine, de deux centimes par kilo.

Le renchérissement du pain fait suite à la hausse d'une série de produits alimentaires : sucre, huile, riz, pâtes, conserves de tomates et de confitures.

La guerre italo-abyssoise a fait monter le riz. Le Conseil fédéral a fait renchérir, par l'impôt, le sucre, l'huile et les conserves de fruits.

La farine a renchéri par suite de la hausse du blé sur les marchés internationaux.

## Automobile-Club de Fribourg

L'Automobile-Club de Fribourg avait organisé pour dimanche une manifestation sportive qui a mis à l'épreuve le sens de l'orientation et l'à propos de ses membres. Il s'agissait de rejoindre une automobile, simulant un renard, sortie de la ville de Fribourg par l'avenue du Midi et dont la destination était Morat ou l'un des villages environnants. La voiture dite « renard » avait un quart d'heure d'avance sur ses poursuivants. A chaque changement de route, elle signalait son passage en laissant tomber des morceaux de papier, comme le petit Poucet des contes de Perrault.

On parcourut ainsi par monts et vaux, de détours en contours, toute une contrée totalement ignorée de la plupart des chasseurs, de Tasberg à Bœsingen.

L'automobile poursuivie, conduite par M. Walter Kemm, filait bon train. Elle put atteindre Villars-les-Moines, sans avoir été repérée. Mais à peine s'était-elle garée que la rapide Bugatti de M. Aellen se mettait en arrêt, suivie de près par la Fiat de M. Spicher.

Et bientôt, tous les poursuivants furent là. A Morat, le président du Club, M. le docteur Perrier, remit des prix au vainqueur et à ceux qui s'étaient plus particulièrement distingués. Il y eut également des prix de consolation pour ceux qui musèrent en route.

Un excellent goûter termina cette partie, que plus de vingt membres du club avaient suivie avec entrain.

## Une importante amélioration pour les automobilistes

Les automobilistes qui ont l'occasion de se rendre de Bulle à Châtel-Saint-Denis au cours de l'hiver apprendront avec satisfaction que, sur les démarches instantes de la section de Fribourg, l'Automobile-Club de Suisse va installer, dans le courant de ce mois d'octobre, entre Vaulruz et Semsales, un service de téléphone de secours tel qu'il fonctionne déjà sur de nombreuses routes de montagne.

Les téléphones, judicieusement répartis sur le secteur Semsales-Vaulruz, permettront à tous les automobilistes qui seraient en difficulté dans la « Sibérie » fribourgeoise : la Joux des Ponts, de téléphoner gratuitement pour appeler à l'aide un garagiste, un médecin, une ambulance. La distance maximum à parcourir pour atteindre l'un de ces postes sera, de l'endroit où l'on a dû s'arrêter, inférieure à un kilomètre.

De plus, un garagiste, membre de l'Automobile-

Club de Suisse, établi à Vaulruz et à Semsales, s'est engagé à s'équiper pour sortir de la neige les véhicules qui s'y seraient enfoncés. Ce service ne sera cependant pas gratuit, mais les automobilistes qui devront y avoir recours ne l'apprécieront pas moins à sa juste valeur.

Signalons enfin que des démarches instantes ont été faites auprès des communes intéressées pour qu'elles prennent à cœur l'ouverture de la route après les chutes de neige et les coups de bise.

Certaines communes, Semsales spécialement, se sont donné beaucoup de peine l'année dernière.

## Un accident

Hier après midi, vers 16 h., une automobile vaudoise descendait de Rosières vers Belfaux. Dans la même direction cheminait M. Louis Clément, qui fut atteint par la voiture et terrassé. On appela aussitôt M. le docteur Comte, qui donna les premiers soins au blessé. Il avait la jambe droite fracturée.

## La foire de Romont

On nous écrit :

La foire d'hier mardi, à Romont, s'est déroulée sous un ciel obstinément boudeur. Néanmoins, l'animation fut grande, tout particulièrement durant les premières heures de la journée. Les ménagères ont pu faire tout à leur aise d'amples provisions de fruits et de légumes ; c'est l'époque où les récoltes de toute nature sont arrivées à maturité. Les pommes et les poires de variétés tardives abondaient sur le marché et ont connu toute la gamme des prix, depuis 30 c. à 60 c. la douzaine, suivant la qualité et l'espèce. Les raisins de table étaient offerts à raison de 70 c. à 80 c. le kilo. Les premières châtaignes ont déjà figuré sur l'un ou l'autre étalage. Les pommes de terre se vendaient de 8 à 9 fr. les 100 kg. Les œufs se sont payés à raison de 1 fr. 70 à 1 fr. 80 la douzaine.

Sur le champ de foire, il a été amené 150 pièces de gros bétail, dont les prix ont tendance à s'améliorer. Les bœufs furent vendus de 500 à 800 fr. pièce ; les vaches, de 400 à 700 fr., et les génisses, de 250 à 600 fr. On a compté 8 chevaux, dont les prix ont évolué entre 300 et 800 fr., suivant l'âge et la qualité. Il y avait encore 12 moutons, écoulés à raison de 30 et 80 fr. pièce, et 5 chèvres, dont les prix ont varié entre 25 et 50 fr. Les veaux ont été cotés à 1 fr. 50 et 1 fr. 60 le kilo. Sur le marché aux porcs, on a constaté un peu de lenteur dans les transactions. Les prix ont quelque peine à se maintenir et oscillent entre 40 et 80 fr. la paire, suivant l'âge et la grandeur.

On a enregistré sur ce marché la présence de 480 sujets. Les porcs gras, encore bien rares pour le moment, sont estimés à raison de 1 fr. 20 à 1 fr. 25 le kilo.

La gare de Romont a expédié en 18 wagons 56 pièces de gros bétail et 36 pièces de petit bétail.

## Une nouvelle cabane alpestre

La section « Moléson » du Club alpin suisse s'apprête à inaugurer dignement sa nouvelle cabane du Hohberg. Cette inauguration sera le couronnement d'une œuvre chère à tous les skieurs.

La cérémonie officielle d'inauguration est fixée au dimanche 27 octobre. Un autocar quittera la place Georges-Python dimanche matin, à 7 h. 30, et conduira les participants jusqu'au Rohr. A 10 h., arrivée au Hohberg et, à 10 h. ½, messe et bénédiction de la cabane. Ensuite, remise de la cabane au groupe des skieurs de la section « Moléson ».

Après la cérémonie, un modeste repas sera offert aux invités par la section.

## Banquet du Cercle catholique de la Glâne

Demain jeudi, à midi, aura lieu, au Cercle catholique de Romont, le banquet des conservateurs glânois. L'assistance s'annonce très nombreuse. On attend la venue de plusieurs magistrats, de membres du clergé et de délégués de toutes les communes du district. L'importance de cette manifestation politique à la veille des élections au Conseil national sera comprise par tous nos amis conservateurs.

La fanfare paroissiale de Siviriez se produira durant le banquet.

## Loto en faveur de Notre-Dame

Le loto en faveur de la restauration de la basilique mineure de Notre-Dame aura lieu dimanche prochain, 20 octobre, à 8 h. ¼ du soir, à la salle de la Grenette.

Les lots seront exposés dès aujourd'hui au magasin Veuve Antoine Comte, rue de Lausanne. Le clergé de la basilique, tout en faisant encore un appel pressant à la générosité des fidèles, se doit de remercier de tout cœur et sans plus tarder les personnes nombreuses qui ont répondu à son appel.

Les lots, petits et grands, seront reçus avec reconnaissance au magasin Veuve Antoine Comte ou chez M. le chanoine Rast, 190, rue de l'ancienne Préfecture.

## Le football dans la Broye

On nous écrit :

L'Association fribourgeoise broyarde de football, née au soir d'un tournoi à Saint-Aubin, n'a pas vu le jour pour mourir ; elle vit selon son but amical et sportif par les matches qui opposent chaque dimanche les équipes des divers villages et respecte, d'après une des conditions posées lors de sa constitution, la vie paroissiale traditionnelle.

Les fêtes villageoises et l'absence des soldats en cours de répétition ont bousculé un peu le calendrier, mais, avec le retour des militaires et l'arrêt des danses, la valse autour d'un ballon sur les terrains de jeu a pu reprendre, suivie avec intérêt par les partisans des clubs qui s'affrontent courtoisement.

L'enjeu n'est pas négligeable : c'est d'abord l'amitié qui se crée dans la bataille et avant et après les rencontres, c'est ensuite le progrès dans un sport qui, bien pratiqué, ne développe pas que les forces physiques, c'est enfin un titre de champion qui flatte un peu la gloire, mais aussi récompense un effort persévérant.

Enfin, pour couronner le succès, grâce à M. Martin, négociant en articles de sport à Payerne, l'Association broyarde fribourgeoise est dotée d'une superbe coupe-challenge, à gagner en cinq ans, de la marque de cigarettes Stella (maison Laurens, à Genève).

Voici, après l'entrée en compétition de toutes les équipes, le classement qui s'esquisse sans stabilité puisque de bonnes équipes n'ont pu tenter leur chance qu'une seule fois encore.

Domdidier, 3 matches, 5 points ; Léchelles, 2 matches, 3 p. ; Montagny, 3 matches, 3 p. ; Vallon, 3 matches, 3 p. ; Portalban, 2 matches, 2 p. ; Saint-Aubin, 3 matches, 2 p. ; Morens, 1 match, 0 p. ; Fétigny, 1 match, 0 p.

Les quelque cent jeunes gens qui se rencontrent le dimanche après midi, leurs devoirs rendus possibles vis-à-vis de la paroisse comme par rapport à la ferme, ne perdront rien à cet effort sportif qui remplace avantageusement une oisiveté déprimante par un contact amical, rude, mais courtois avec d'autres jeunes de villages ou de paroisses voisines. On pense que ce coude-à-coude sportif amoncera une union plus haute et plus efficace des jeunes de même idéal.

## Le culte du bienheureux Nicolas de Flue

Pour stimuler la vénération envers le bienheureux Nicolas de Flue, nous publions la résolution suivante, votée au congrès catholique de Fribourg :

« Après avoir entendu les exposés de M. le Dr Pierre Aeby, syndic de la ville de Fribourg ; de M. le curé Huber, de Sachseln ; de Mgr Krieg, postulateur de la cause auprès du Saint-Père, et l'exhortation de S. Exc. Mgr Laurent-Matthias Vincenz, évêque de Coire, l'assemblée, qui s'est tenue à la salle du Grand Conseil à Fribourg, le 2 septembre 1935, en l'honneur du bienheureux Nicolas de Flue, à l'occasion du congrès catholique suisse, sous la présidence de M. le directeur Schwallier, a voté à l'unanimité la résolution suivante :

1. L'assemblée prie les membres de l'Association catholique populaire suisse d'avoir une dévotion spéciale envers le bienheureux Nicolas de Flue et elle leur demande de travailler de toutes leurs forces à la propagation de son culte dans les familles ; il faut que son image soit vénérée dans chaque foyer catholique et qu'on prenne l'habitude de recourir à son intercession en toute confiance dans les cas de maladie, dans tous les besoins et lorsqu'on est dans la peine ;

2. de recommander surtout que des fêtes soient célébrées en son honneur et qu'on organise des pèlerinages à son tombeau par cantons, districts et communes ;

3. d'engager tous les catholiques suisses à célébrer solennellement sa fête le 22 mars ou le dimanche suivant ; de les inviter à se faire, par tous les moyens, les zélés de son culte dans les églises, associations, écoles, et principalement en sollicitant des adhésions en faveur de la Ligue de Nicolas de Flue ;

4. elle prie le personnel catholique, chargé de soigner les malades, d'éveiller en eux une grande confiance envers le bienheureux Nicolas de Flue et elle demande aux associations religieuses de prier tout particulièrement pour obtenir sa canonisation. »

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Musique de Landwehr.** — Assemblée générale statutaire ce soir mercredi, 16 octobre, au restaurant du Gothard, 1<sup>er</sup> étage. Présence obligatoire pour les membres actifs. Les membres honoraires, vétérans et passifs y sont cordialement invités.

**Club alpin suisse, section « Moléson ».** — Ce soir, à 8 h. ½, au local, séance : discussion de la course à la Berra.

## LES DEFICIENCES EN FER ou anémies Un reconstituant à base de fer

Le fer est un des éléments essentiels du globe sanguin. C'est grâce à lui que l'oxygène de l'air respiré parvient dans tous les organes et y entretient la vie. Si le corps s'appauvrit en fer, l'anémie ne tarde généralement pas à se manifester sous ses formes les plus communes : pâleur du teint, vertiges, faiblesse générale, appétit capricieux.

Il importe donc de se soigner immédiatement, sans quoi le corps perdrait progressivement sa force de résistance contre la maladie. Rendez au sang sa teneur normale en fer en faisant une cure de Pilules Pink. Elles contiennent des sels de fer judicieusement combinés avec d'autres stimulants des fonctions organiques et digestives, qui en font un reconstituant assimilable. Les Pilules Pink rendent ainsi au sang sa richesse en éléments vitaux, le vivifient, le régénèrent, et tout l'organisme en reçoit une heureuse impulsion.

Si vous êtes déprimé, abattu, anémié, faites votre cure de Pilules Pink. Elles vous aideront à recouvrer rapidement forces, entrain et santé. Toutes pharmacies. Fr. 2.— la boîte. — Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, Quai des Bergues, Genève. 84467

## Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

— Alors, poursuivit André, Buxton entra dans ma chambre, m'en fit partir dans la nuit et se substitua à moi. Le chauffeur, au matin, ne voulant pas attendre le faux Buxton que j'étais et qui ne répondait pas, trouva bon le prétexte pour ne point attendre l'Anglais que j'étais et pour embarquer le Français que n'était pas Buxton... Et voilà ! conclut Laissac.

— J'aurais pu exiger qu'il attendit l'absent, expliqua Buxton, mais il fallait entrer dans son jeu. Et nous partîmes tous deux seuls, le chauffeur et moi, pour l'accident combiné et que préférait l'agent de Zamiri en disant au chauffeur qu'il payait : « Et tâche de ne pas capoter toi aussi. »

— Comment ne s'en est-il pas tiré, demanda Larcher, en sautant avant d'arriver sur le gouffre, comme vous avez pu le faire ?

— Oh ! dit Buxton, il voulait. Je n'ai pas voulu qu'il abandonnât la direction. Sarki, il s'appela. On n'a pas seulement trouvé sur lui cinq mille francs en billets de banque, mais aussi, à l'autopsie, une balle dans la tête par derrière. C'était sans doute une vieille blessure, conclut l'Anglais.

Il ne fut plus question entre eux de l'aventure que Buxton devait raconter avec humour le jour d'après dans le Times, moins ce que l'autopsie avait fait découvrir.

Buxton parti, les conditions de la vie rejetaient les deux amis dans les obligations de leur profession, sans même la ressource de se ren-

contrer à l'hôtel de la rue Bassano, vide de ses hôtes.

Et, un matin, Larcher prit le train de Marseille où il devait s'embarquer quarante-huit heures plus tard sur le paquebot Providence, à destination de Beyrouth et d'Alexandrie.

C'était le passage à l'horizon du paquebot qui emportait son fiancé que Berthe surveillait.

Elle sentit sur ses épaules les deux bras de Pauline et sur son front le baiser de sa sœur.

— Aïe, dit-elle, tu l'as laissé partir sans le revoir. Pauvre Pierre ! il méritait bien une autre récompense.

— Je la lui ai donnée, répondit Berthe, hier dans l'après-midi. Et j'ai tenu à ce que ce fût sur la route de Bandol, à l'endroit même où l'an passé mon refus lui avait fait tant de mal. Depuis, j'ai compris toute l'étendue de son amour. Le mien lui appartient... Vois où j'en suis arrivée, ajouta-t-elle en montrant à Pauline l'horizon.

Celle-ci allait répondre à son aînée, en se souvenant du passé, que « le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas », quand la femme de chambre vint lui remettre un pli apporté par le facteur.

Pauline déchira l'enveloppe.

— C'est de tante Aline, dit-elle.

— Lis, fit Berthe.

— Elle m'écrit : « André vient de passer quelques jours près de moi pour me rassurer sur les bruits que les journaux avaient fait courir de sa disparition. Tu as dû t'en émouvoir comme moi. Mais André venait aussi me confier sa peine de ne pouvoir conquérir ton cœur. Si tu savais comme il t'aime ! Je voudrais un mot de toi qui lui permette d'espérer. »

Pauline ferma la lettre et alla jusqu'au salon

de la villa où, prenant une feuille dans la papeterie d'un petit bureau où elle s'assit, elle écrivit :

« Qu'est-ce qu'André veut savoir, ma chère tante ? Si je l'aime ? Je l'attends au Brusq pour le lui dire. »

Pauline et André, Berthe et Pierre eurent six mois pour se le dire et pour se l'écrire.

Au mois d'octobre, les deux jeunes couples étaient réunis rue Bassano auprès de Mme Barnier.

Ils venaient de fixer la date de leur mariage et, les bras enlacés, s'étaient tus, laissant leurs cœurs parler dans le silence de leurs lèvres.

— Ah ! fit André en se levant, j'allais oublier ceci.

Prenant dans sa poche un objet enveloppé de papier de soie, il en sortit le beau flacon d'argent de l'Hindou qu'il déposa sur la table.

— Cette fois, fit-il, il ne tuera personne. Le professeur Duvreuil, en a ôté le poison et le bijoutier de Berthe a remis à sa place l'aiguille d'or de funeste souvenir.

— Sa légende gravée, dit Mme Barnier, est celle de la vie : la mort et la douleur. Vous avez souffert la douleur, vous allez goûter le bonheur. J'aurai les deux parts, car ce me sera une joie, mes enfants, de vous voir heureux de vous aimer.

Elle les embrassa tous quatre du regard et sourit à l'évocation dans son esprit d'une vision de grand-mère.

FIN

**LE STIMULANT**  
Apéritif au vin et quinquina

## Notre nouveau feuilleton

commencera demain :

## COCO, GROOM ET DÉTECTIVE

par Jean DRAULT

C'est une nouvelle histoire drôlatique, une sorte de ciné-roman, de Jean Dault, le créateur de Galupin, de joyeuse mémoire.

Coco, fils d'un menuisier, répugne à la menuiserie. Il veut faire du cinéma, fuit la maison paternelle, gagne Hollywood, Dieu sait aux prix de quelles aventures ! fait queue sans succès aux studios, meurt de faim, cire des chaussures et tombe sur un milliardaire qui a été combattant en France et qui le place comme groom au Washington Palace, à Philadelphie. Ce palace est géré par une ancienne star célèbre.

Coco, groom, tombe là dans un milieu de gangsters (bandits), dont le chef est le portier-chef du palace.

Comment il roule ces gangsters, devient détective secret, venge le milliardaire assassiné et sauve la star dont les gangsters convoitent les dollars, c'est toute une épopée dont la seconde partie se déroule en France au milieu des coups de théâtre les plus inattendus.

## CALENDRIER

Jeudi 17 octobre

### Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge

Sainte Marguerite-Marie Alacoque, née dans le diocèse d'Autun, entra chez les visitandines de Paray-le-Monial. Elle fut choisie par Dieu, dans trois grandes apparitions, pour révéler au monde les trésors du Cœur de Jésus et faire établir dans l'Eglise la fête du Sacré-Cœur.

**Journée militaire à Romont**

On nous écrit :  
Voici encore quelques renseignements sur cette journée si réussie et dont nous avons parlé lundi :

Après la proclamation des résultats, M. le capitaine Savoy, président du comité d'organisation, exprima sa vive reconnaissance aux autorités militaires et civiles dont la présence rehaussa l'éclat de la fête. Il remercia ensuite tous ses collaborateurs, les participants, et la population de Romont dont la générosité a permis de doter le pavillon des prix de belles récompenses. Tout en relevant les quelques lacunes constatées et inhérentes à chaque innovation, il s'est dit heureux du succès remporté par la manifestation. M. Chatton, conseiller d'Etat, dit toute la joie qu'il a ressentie en assistant au spectacle du jour. De telles manifestations sont bien propres à faire aimer et respecter notre armée, gardienne de nos libertés démocratiques.

M. le préfet Bondallaz s'exprima dans le même sens, ajoutant qu'il n'est pas de moyens plus sûrs de rendre l'armée populaire qu'en suscitant de fréquents contacts entre soldats et civils. M. le major Schwar félicita les initiateurs de cette manifestation patriotique et exprima le vœu qu'elle soit suivie d'autres fêtes analogues. M. le capitaine Morel rendit hommage à la belle discipline et à l'excellent travail des participants. Ajoutons que les membres du jury reçurent, à titre gracieux, un modeste souvenir.

**RADIO**

**Jeudi, 17 octobre**

**Radio-Suisse romande**  
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 13 h., *Le billet de midi*. 13 h. 30, gramophone. 16 h. 30, émission commune. Quatuor à cordes de Radio-Genève. 17 h., intermède de disques. 17 h. 20, musique de jazz. 18 h., chant et piano. 18 h. 25, séance récréative pour les enfants. 18 h. 50, quelques tangos (disques). 19 h., *Notre beau pays romand* : l'Ajoie, le Doubs. 19 h. 20, chansons de chez nous. 19 h. 40, *Quelques règles d'affouagement hivernal du bétail laitier*, causerie par M. Chardonnens, directeur de l'Ecole de laiterie de Grangeneuve. 20 h., concert de musique récréative par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, soirée de chansons, avec le concours de M. René Bersin et sa troupe.

**Radio-Suisse allemande**  
12 h., musique de Georges Bizet. 12 h. 40, suite du concert. 20 h., retransmission de la cathédrale de Bâle : concert d'orgue. 21 h. 30, pour les Suisses à l'étranger.

**Radio-Suisse italienne**  
12 h., musique brillante. 19 h., musique italienne contemporaine.

**Stations étrangères**  
Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique de chambre. 21 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée des vieux succès français. Strasbourg, 19 h. 30, une heure consacrée à Charles Gounod. 21 h. 15, retransmission du Théâtre de Metz : *Faust*, opéra en cinq actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Charles Gounod. Bordeaux P. T. T., 21 h. 30, concert d'orchestre symphonique et de chant. Radio-Luxembourg, 21 h. 5, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Koenigswusterhausen, 22 h. 30, petit concert. Stuttgart, 20 h. 10, concert symphonique par l'orchestre de la station. Leipzig, 20 h. 10, concert d'orchestre à vent. Vienne, 20 h., soirée patriotique. 22 h. 10, concert varié par l'orchestre de la station.

**Télédiffusion (réseau de Sottens)**  
6 h. 30, Stuttgart-Saarbrücken, concert matinal. 8 h. à 10 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Bordeaux, musique russe ; concert varié. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, l'heure de la femme. Radio-journal. Disques. 16 h. à 16 h. 29, Francfort, petit concert. 22 h. 30 à 24 h., Berlin, musique du soir. 24 h. à 2 h., Breslau, concert du *Schlesischer Sangerbund*.

†  
Monsieur et Madame Louis Zehntner-Gross et leurs enfants, à Zurich ;  
Monsieur et Madame Progin-Zehntner et leurs enfants, à Misery ;  
Mademoiselle Rosa Zehntner, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Lehmann-Zehntner et leur fille, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Pierre Zehntner-Brugger et leurs enfants, à Berne ;  
Monsieur et Madame Paul Zehntner-Henrich et leurs enfants, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Joseph Zehntner-Noth et leurs enfants, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Charles Zehntner-Kuhn et leur fille, à Fribourg ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Aloys ZEHNTNER**  
leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 15 octobre, dans sa 74<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 18 octobre, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Maurice. Départ du domicile mortuaire, à 8 h. 20, rue Samaritaine, 25.  
Cet avis tient lieu de faire part.

†  
Madame veuve Clémence Piccand-Ducrest, à Estavayer-le-Gibloux ; M. et M<sup>me</sup> Perritaz-Piccand et leur famille, à Vevey ; M. et M<sup>me</sup> Barby-Piccand et leur famille, à Assens (Vaud) ; les familles Ducrest-Buchs, à Rossens, Piccand, à Farvagny-le-Petit et Posat, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine

**Mademoiselle Emma PICCAND**  
ancienne institutrice  
enlevée à leur affection le 15 octobre, après une pénible maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 38 ans, munie des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, jeudi, 17 octobre, à 9 h. ½.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Mademoiselle Louise Guisolan ; MM. Marcel et Paul Guisolan, à Corminbœuf ; MM. Arthur et Eugène Guisolan, à Corminbœuf, et les enfants de feu Jean Guisolan ; M. Adrien Despont, député, et ses enfants, à Corminbœuf, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Julie GUI SOLAN**  
leur très chère sœur, nièce, petite-fille et cousine, décédée pieusement à Corminbœuf, le 15 octobre, à l'âge de 26 ans.  
L'enterrement aura lieu à Belfaux, vendredi, 18 octobre, à 9 h. ½.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur Joseph Wicky et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et au décès de leur chère épouse et mère, remercient bien sincèrement les parents, amis et connaissances.

L'office de septième pour le repos de l'âme de  
**Madame Emilie WICKY**  
née Kolly  
aura lieu à l'église paroissiale de Guin, demain, jeudi, 17 octobre, à 8 h. ½.

†  
Monsieur et Madame André de Boccard et leurs enfants font part du décès de leur cher fils et frère  
**Simon de BOCCARD**  
que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 4 ans.  
Les obsèques auront lieu jeudi, 17 octobre, à 1 h. ½, à l'église de Saint-Pierre.

**500 Fr. Piano**  
récompense à qui procurera Fr. 10,000.— garantis par hypothèque sur immeuble rapport, Genève.  
Ecrire sous chiffres S 35218 X, Publicitas, Genève.  
Jeune homme sachant traire  
**cherche place**  
de VACHER ou comme CHARRETIER.  
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7568 B.

**Orchestre**  
de 2 ou 3 musiciens cherche engagement pour le Recrotzon. 41338  
Offres à Max Zimmermann, menuisier, Morat.

**Vente juridique**  
(2<sup>mes</sup> enchères)  
L'office des poursuites à Fribourg vendra, au plus offrant, le **vendredi 18 octobre, à 15 h.**, à son bureau : 1 créance de Fr. 500.—. 15137

**Personne**  
sérieuse demande travail à l'heure ou remplacement.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41335 F.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **vendredi 18 octobre, à 10 h. ½**, au domicile de Morel Edouard, à Lenti-gny : divers objets mobiliers et outils aratoires.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **vendredi 18 octobre, à 9 h.** : 1 auto « Citroën », appartenant à J. Peiry et entreposée au garage du Nord, à Fribourg. 15132

**A VENDRE une maison**  
d'habitation, située au centre d'un gros village de la Gruyère, avec 1 pose ½ de terre attenante.  
S'adresser par écrit sous P 3033 B, à Publicitas, Bulle.

**Vente juridique**  
(2<sup>mes</sup> enchères)  
L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 octobre, à 15 heures**, à son bureau : 1 part sociale de la Banque populaire suisse. 15130

**Vente juridique**  
(2<sup>mes</sup> enchères)  
L'office des poursuites à Fribourg vendra, au plus offrant, le **samedi 19 octobre, à 15 h. ½**, au domicile de Muller Maria, No 73, Pérolles : 1 armoire, 1 divan, 1 lavabo.

**VENTE EXCLUSIVE**  
**CHAPEAUX „BARBISIO”**  
de renommée mondiale  
Le seul chapeau fait entièrement à la main  
**GALLEY** Rue de Lausanne  
Aux Elégants Av. de la Gare

**CAPITOLE**  
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de  
**C'ÉTAIT UN MUSICIEN**  
avec  
LE TRIO COMIQUE INCOMPARABLE  
FERNAND GRAVEY  
ROLAND TOUTAIN  
et  
LUCIEN BAROUX  
**TARIF REDUIT**  
Demain soir, à 20 h. 30  
SUR NOTRE SCÈNE  
**SABRENNO**  
dans ses suggestions  
DEUX HEURES DE FOU RIRE !  
Prix des places : Fr. 1.10 à 3.30  
LA LOCATION EST OUVERTE  
**Téléphone 1300**

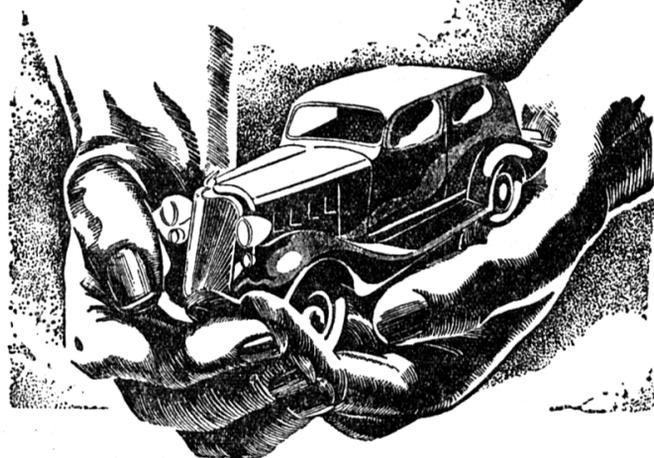
**Cinéma Royal**  
Ce soir et demain soir, deux dernières représentations de l'immense succès  
**LES YEUX NOIRS**  
avec  
**HARRY BAUR**  
Dès vendredi :  
Pour la première fois à Fribourg le grand film de Jean Choux  
**MATERNITE**  
avec  
Françoise ROSAY

**Ville de Fribourg**  
 Mise à l'enquête  
Les plans : a) pour l'agrandissement et la transformation du bâtiment des magasins généraux des Entreprises Electriques Fribourgeoises par la Société de produits photographiques S. A. TELLKO, à la rue de l'Industrie, sur l'art. 3288, plan folio 50 du cadastre ;  
b) pour la construction d'une buanderie (immeuble café du Théâtre), par M<sup>me</sup> veuve Gougler, à la ruelle Mœhr, rue du Pont Suspendu, sur l'art. 2370, plan folio 1 du cadastre,  
sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité. 15128  
Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au **lundi 21 octobre 1935, à 12 heures.**  
Direction de l'Edilité.

**La Cidrerie de Guin**  
chargera  
**vendredi, 18 octobre 1935**  
après midi  
en gare de **F R I B O U R G**  
fruits à distiller et à cidre bien mûrs

**Fr. 9.80**  
Souliers football  
**Fr. 9.80**  
**J. Kurth**  
51, rue de Lausanne  
2, rue de Lausanne

**La Visitation de Sainte-Marie de Fribourg**  
1635-1935  
**Souvenir du troisième centenaire**  
Prix : Fr. 2.—  
**EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL**

**Défendez-la !**  
  
**contre le froid...**  
Vous voulez rouler en hiver sans plus de souci qu'en été : Démarrer facilement, conduire vite, et le plus économiquement possible. Gardez donc votre moteur avec Mobiloil Arctic.  
Rien ne remplace cette fameuse huile d'hiver, fluide à froid (donc : démarrages faciles), et résistante à chaud (donc : faible consommation).  
Par économie, pour votre sécurité, faites le plein dès aujourd'hui !  
**Mobiloil Arctic**  
Pour votre radiateur un seul antigel : Vacogel

**Jeune fille**  
cherche place comme apprentie modiste  
Offres sous chiffres P 41333 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une  
**Jeune fille**  
pour les travaux de ménage, sachant un peu faire la cuisine. Gage Fr. 60.— par mois. 15117  
S'adr. à **Mme Frütschy, Cinéma Gambrinus, Le Locle.**

**On demande**  
à la campagne, personne de toute confiance, pour tenir un ménage de deux personnes. Entrée tout de suite. — S'adresser sous chiffres P 41336 F, à Publicitas, Fribourg.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **vendredi 18 octobre, à 11 h. ½**, au domicile de Savary Jérémie, à Farvagny-le-Petit : 1 charrue Brabant, 1 char, 1 faucheuse, 1 faneuise, 1 char de marché, 1 voiture, etc.

# FRANIE

avec son tout nouveau spectacle sensationnel et sa grandiose Pantomime indienne

# INDIA

Un programme double de productions rythmiques, équilibristes, acrobatiques et pyrotechniques, comme la Suisse n'en a jamais vu encore.

**1re PARTIE :** Programme entièrement nouveau de cirque-variété. Troupes de cavaliers mexicains, Troupes de Chinois, Trapèze volant, Acrobates à la bascule. Evolutions aériennes. Gymnastes phénoménaux au reek et l'as du rire : le zèbre excentrique.

**2me PARTIE :** Pantomime indienne. Plus de 200 participants. Un appareil monstre de plus de 100,000 bougies avec 20 projecteurs géants illumine le temple et les fontaines lumineuses.

Dans la « Pantomime » se produisent 50 Indiens comme acrobates du bambou, danseurs de corde, jongleurs, charmeurs de serpents, ainsi que les danseurs des ballets de serpents et de flammes, et le trio de danse acrobatique Diane et Belli de Paris. En annexe à la ménagerie et sans entrée spéciale : **Exhibition hindoue**, dès le 2me jour de spectacle chaque jour de 10 à 20 h. Spectacle indien toutes les 1/2 heures. 50 indigènes, hommes, femmes et enfants. Potiers, sculpteurs sur ivoire, artisans sur laiton, tisseurs, dans la pratique de leurs métiers artistiques. « Le mystérieux Joghi ». Enseignement de jeunes enfants dans une école hindoue.

Fribourg, Grand'Places

Ouverture : **Vendredi, le 18 octobre, à 20 h.**  
**Samedi et dimanche après midi, à 15 heures.**

Chaque jour à 20 h.

**Seulement  
4  
jours !**

Pour éviter l'encombrement à la caisse, le public de la ville est prié d'utiliser la location à l'avance, en ville et au cirque.

Trains spéciaux, Autobus, Trams, voir affiches jaunes

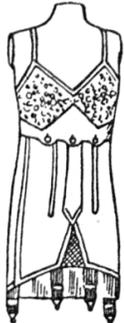
A VENDRE

## maison

d'une famille, tout confort, jardin, vue incomparable et imprenable, à Fribourg. 15057  
S'adresser à **LIPP & REIFF, Agence Immobilière, Fribourg.**

## A LOUER

appartement de 6 pièces & 2 pièces pour BUREAUX, avec tout confort moderne. 14543  
S'adr. à « LA SUISSE », Assurances, Place de la Gare, 38, Fribourg.



## Voilà..

le moment d'acheter le corset, avant d'essayer la nouvelle robe.

Nous avons des nouveaux modèles pour

Les poitrines fortes

Les estomacs forts

Les hanches fortes

Le ventre fort

De même que vous essayez toujours les chaussures avant d'acheter, faites de même pour le corset ou corselette ou soutien-gorge. Seulement alors vous aurez l'assurance d'avoir trouvé le modèle travaillé exprès pour vous et vous serez satisfaite. Vous achetez le mieux à des prix très avantageux chez nous.

Aux Corsets élégants

29, rue de Romont Fribourg

**Docteur  
NIQUILLE**  
chirurgien

**DE RETOUR**

**Docteur  
Bernard MULLER**

**ABSENT**  
du 17 à fin octobre.

## Vente de Meubles

de bonne maison privée. Superbe **CHAMBRE A COUCHER**, presque neuve, literie 1re qualité, ainsi qu'une **CHAMBRE A MANGER** en noyer, pareille. Le tout avec garantie de fabrication de 8 ans. — Offres sous chiffres M 22070 U, à **Publicitas, Fribourg.**

## Local

pouvant servir de dépôt à louer. 41334  
S'adresser : 5, rue de l'Université, 1er étage.

La voix du vénéré Chef du diocèse

UN NOUVEAU VOLUME  
DES

## DISCOURS ET LETTRES PASTORALES

de S. Exc. Mgr BESSON

vient de paraître  
(ANNÉES 1933-1934)

Prix : Fr. 4.—

**LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**

A VENDRE à 3 min. d'un village avec station de chemin de fer

## DOMAINE

d'env. 3 poses. Bâtiments en bon état avec 2 logements, écuries et garage. Occasion de louer du terrain. 76-144  
Renseignements auprès de **Boulangerie Brügger, Sagerain, Guin.**

## A LOUER

tout de suite un appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, galeries, le tout réparé à neuf. Pouvant aussi servir de bureaux. 15109

S'adresser : rue de Romont, 6, 1er étage.

**D<sup>r</sup> Emile SCHIFFERLI**  
méd. prat.  
Chemin de l'Hôpital cantonal  
Tél. 1756  
Médecine générale, accidents du travail. Laboratoire d'analyses médicales. 15119  
Heures de consultations 8-10 et 1-3 h.

**Belles pommes**  
de table et de ménage à conditions favorables, sont offertes par la **SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE, à GUIN** (Tél. No 45.32)  
Demandez le prix courant 139-3

**COMME RAJEUNI**  
Si vous souffrez de rhumatismes, goutte, ichius ou si vous vous plaignez de votre estomac, de votre digestion, faites une cure avec l'« Extrait de genièvre et de plantes des Hautes Alpes ». P 39-5 Lz  
Ce remède vient à bout de l'auto-intoxication de l'organisme produite par l'acide urique, il nettoie les reins et la vessie, fortifie l'estomac et la digestion. Au bout d'un mois, vous vous sentez comme rajeuni. Cette cure est certainement ce qu'il y a de mieux à conseiller.  
En vente par bouteilles de Fr. 3.20; pour cure entière Fr. 6.75 dans toutes les pharmacies et drogueries. **Herboristerie « Rophaïen », Brunnen.**

**Loterie PRO-SION**  
Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais  
TOTAL DES LOTS **Fr. 250 000**  
EN ESPÈCES **100 000.-**  
Lots de Fr. 500.- à  
Lots de Fr. 10.- ou 20.-  
payables de suite Prix du billet Fr. 5.-  
**Bureau de la loterie PRO-SION, Avenue de la Gare, Sion. Tél. 5.41**  
Envoi discret contre versement majoré de Fr. .45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal **11c 1392** ou contre remboursement. **La date du 2me tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2me et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais, à Sion.**

## AUTOS à 6-7 PLACES

convenant pour famille, service postal ou taxis, à vendre à choix sur deux, soit une **DELAGE 6 cyl., 17 CV.**, voiture soignée bien entretenue, **Fr. 1500.-** ou une **PACKARD 8 cyl., 27 CV.**, grande et belle voiture, tout confort, **Fr. 3500.-**.  
Chez **DALER Frères**, Garage Capitole, tél. 650.  
A la même adresse, plusieurs bonnes occasions depuis **Fr. 350.-**. 51-6

La vraie encaustique pour parquets

# CIRPUR

est en vente partout le 1/2 kg fr. 1.<sup>50</sup>

## Mises juridiques d'hôtel

L'Office des faillites de la Gruyère vendra, en deuxième enchère, au plus offrant, le **23 octobre 1935, à 14 heures du jour**, dans une salle particulière à l'Hôtel du Sapin, à **CHARMEY**, les art. 65, 66, 67, 68, 821a, 421ab, 421ac, 1756, N° 30 et 31, comprenant Hôtel du Sapin, avec mobilier d'exploitation, place, jardin et pré de 2050 m<sup>2</sup>, taxe cadastrale Fr. 182,293.—, appartenant à la masse **CHAPPALEY Fernand**, audit lieu. P 34 B.

Les conditions déposent à l'Office.

**Bureau fiduciaire et d'affaires  
E. DOUSSE**  
se charge de  
**FRIBOURG**  
Rue du Tir, 6  
(Hôtel des Corporations)  
Téléphone : 9.73  
Prix modérés 243-1

Comptabilités, par abonnement mensuel  
Recouvrements de créances  
Expertises et revisions  
Bilans, Profits & Pertes  
Impôts  
Entière discrétion

## Du fumier sans bétail !

Les déchets de jardin de toutes sortes peuvent maintenant être transformés dans l'espace de 4 à 6 mois, en un véritable fumier.

Adco : Produit et procédé brevetés

dans tous les principaux pays du monde. Mode d'emploi illustré est à disposition franco sur demande chez :



**Ernest J. Vatter** Commerce de Graines **FRIBOURG** Rue du Pont Suspendu

# RADIO

Nouveautés 1936  
**Paillard-Philips-Pilot, etc.**  
depuis **Fr. 190.-**  
Démonstrations sans engagement. — Facilités de paiement.  
Reprise  
Chez **P. Favre et Fils** 27, Rue de Romont Fribourg

**NOS BUREAUX** seront fermés **jeudi 17 octobre 1935** pour service de nettoyage.  
**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**  
(Siège central) A FRIBOURG

en tous genres, verre vert, mi-blanc, blanc, brun, etc., sont livrées par les

## Verreries DE ST-PREX-VAUD